



Les Bleu Poudre

Un regard neuf et pétillant sur le Festival Juste pour rire, pour ceux qui ont déjà taquiné la planète entière!



La météo

Aujourd'hui: nuageux avec quelques averses
Minimum 10° Maximum 21°
Demain: partiellement ensoleillé
DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

JE ME SENS BIEN
avec
Blondin
mazda
6464, HENRI-BOURASSA E. 324-9100

MONTRÉAL, JEUDI 22 JUILLET 1993 109^e ANNÉE N° 267 54 PAGES, 4 CAHIERS 50¢ Taxes en sus

Touchante solidarité à Verchères

PASQUALE TURBIDE

La jolie ville de Verchères semblait dormir hier matin, vers dix heures. Les routes étaient désertes, les commerces avaient fermé leurs portes, les maisons semblaient vides.

La ville entière s'était rendue devant l'église Saint-François Xavier pour pleurer ses morts. Les cloches ont sonné pendant plusieurs heures, mais elles résonneront encore longtemps dans le cœur de tous les citoyens.

Près de 2 000 personnes s'étaient massées devant l'église, sur des chaises de jardin, par terre, ou debout. La rue Marie-Victorin, principale artère de Verchères, avait d'ailleurs été fermée pour l'occasion.

Partout, des amis et des curieux, mais aussi des parents qui n'avaient pu entrer faute de place. Les gens suivaient la cérémonie par le biais de haut-parleurs géants. «Mon père a perdu cinq de ses cousines dans l'accident de Lac-Bouchette et je suis venu pour l'appuyer», dit Benoit Larose. Il est d'ailleurs ému par la solidarité dont font preuve les habitants de Verchères. «On dirait que les gens se parlent beaucoup plus depuis vendredi dernier.»

Malgré le soleil radieux, l'atmosphère était lourde. À l'intérieur, elle était à couper au couteau.

La petite église jaune et or contenait 650 places, toutes occupées par les plus proches parents des 17 victimes, dont les cercueils étaient disposés à l'avant, près de la nef. La sécurité et l'accompagnement étaient assurés par le Club Optimiste, les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle, tous en costume d'apparat. Ces organisations, qui tiennent encore une place importante dans une petite ville comme Verchères, ont d'ailleurs toutes perdu des membres dans la catastrophe.

Le service a duré plus de deux heures, et pourtant, on aurait entendu une mouche voler.

Présidée par l'archevêque du diocèse, monseigneur Bernard Hubert et par les prêtres Pierre St-Mieux et Pierre Rivard, la cérémonie s'est déroulée au rythme des chants de la chorale locale. L'émotion a submergé l'auditoire à plusieurs reprises, comme au moment de l'Alléluia, où des petits-enfants des victimes ont



Après le service funèbre, 11 des 17 dépouilles mortelles ont été chargées sur un énorme camion-remorque pour être conduites au cimetière de Verchères. PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse



C'est l'avenir monsieur!

PIERRE FOGLIA
envoyé spécial
La Presse à FOIX

La France emprunte à l'Amérique ce qu'elle a de pire: les nouilles vertes, le vélo de montagne, le pain «entier», les grotesques villages «d'antan», le boeuf bourguignon sous vide, le fromage au kirsh, les élevages de sangliers. Et le golf.

C'est le golf qui lui va le moins. Je trouve que les Français tiennent leurs bâtons de golf comme les Anglais tiennent des pincettes à escargots. Je trouve que les Français sont au golf ce que Johnny Halliday est au rock'n'roll: des bouffons convulsifs.

Voulez-vous me dire quelle mouche a piqué la France il y a quinze ans, pour qu'elle se mette soudain au golf? Ce n'était pas bien la pétanque? Et la belote? Et la java?

Le Tour de France étant au repos, j'étais allé rouler en facteur dans une lande pastorale, plantée de genêts et de fougères, au pied des monts de l'Andorre, côté français. Pour ne point me gâter l'humeur, j'avais superbement ignoré, un peu plus tôt, un premier golf, quand je tombai sur un second! À moins de trente kilomètres du premier! Les Français sont-ils en train de devenir fous?

Je remontai l'allée jusqu'au clubhouse, désert, comme le parking d'ailleurs. Je tombai sur le propriétaire. Un vieux monsieur, riche opticien parisien qui acheta cette ancienne ferme de 46 hectares pour, d'abord, y élever des moutons...

— Oui monsieur, il y a seulement six ans broutaient encore 260 mères moutons dans ces vallons... Pour quoi le golf? Parce que c'est l'avenir, monsieur. Nous avons tout fait, sur ce terrain, mes fils et moi. Tout. Nous l'avons dessiné. Irrigué. Déboisé. Nous avons abattu 650 chênes, monsieur...

— Félicitations joyeux tonton! S'usez, c'est une savoureuse expression de chez nous: joyeux tonton. C'est le pied.

VOIR AVENIR EN A 2

Guichet unique: Ottawa et Québec sont presque sur la même longueur d'onde

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

La première ministre Campbell s'est montrée beaucoup plus favorable que son ministre Bernard Valcourt, hier, à la nouvelle proposition de compromis faite par le Québec concernant l'établissement d'un «guichet unique» qui regrouperait tous les services gouvernementaux liés à l'assurance-chômage et à la formation de la main-d'œuvre.

À l'issue de la réunion du cabinet, au Lac Meech, Mme Campbell a en effet déclaré que le peu qu'elle avait entendu sur la nouvelle proposition québécoise lui permettait de croire qu'elle avait «presque les mêmes idées» que le ministre québécois André Bourbeau sur les moyens d'intégrer les services fédéraux et provinciaux dans ces domaines.

«Ce qu'il a décrit comme guichet unique, c'est ce que nous décrivons comme la co-location. Nous avons presque les mêmes idées. Mais je ne peux pas dire exactement comment nous devons faire», a en effet déclaré la

première ministre, avant d'insister malgré tout sur le fait, qu'à son avis, Ottawa a un rôle à jouer dans le domaine de la formation.

La nouvelle proposition de Québec vise à retirer complètement Ottawa de la gestion de programmes de formation, en lui laissant uniquement la gestion de l'assurance-chômage et la responsabilité d'établir les normes nationales en matière de formation.

Pour le ministre de la Main-d'œuvre du Québec, il s'agit d'un compromis puisque le Québec demandait à l'origine la gestion complète de la formation ET de l'assurance-chômage, ce qu'Ottawa n'a pourtant jamais accepté.

Actuellement en vacances dans l'Estrie, M. Bourbeau a expliqué hier, lors d'un entretien téléphonique, que le nouveau «guichet unique» proposé par le Québec serait peuplé de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, cohabitants sous le même toit. À l'origine, le «guichet unique» proposé par Québec devait être occupé uniquement par des fonctionnaires québécois.

VOIR GUICHET EN A 2

5200 pertes d'emplois chez Northern Télécom

RICHARD DUPAUL

À un moment même où un grand nombre de ses employés sont en vacances, Northern Telecom annonce qu'elle abolira 5200 emplois à travers le monde d'ici deux ans, après avoir déclaré une perte de plus d'un milliard au deuxième trimestre.

Joint au siège social de la société, à Mississauga, en Ontario, le président et chef de la direction, M. Jean C. Monty, a déclaré à La Presse que les compressions toucheront environ 2000 employés sur un total de 22 000 au Canada.

Northern Telecom (familièrement appelée Nortel), qui fabrique des équipements de télécommunication vendus partout dans le monde, a annoncé hier que son plan de restructuration entraînerait en plus la fermeture de certaines usines.

M. Monty a refusé de préciser l'étendue des compressions au Québec, où Northern emploie plus de 4300 travailleurs. Il a seulement dit que les mesures touchent toutes les catégories d'employés, y compris le personnel cadre.

«Je ne veux pas parler d'éléments spécifiques tant qu'on n'aura pas parlé aux gens concernés. On fera les annonces dans les prochains mois», a dit le pdg. La rationalisation devrait être complétée pour la fin de 1994.

Northern possède des usines à Lachine et à Saint-Laurent — où on fabrique notamment des systèmes de transmission par fibres optiques — en plus d'une plus petite unité à Montréal-Nord.

À l'échelle internationale, la société retranchera un nombre équivalent d'emplois, soit 9 p. cent du total; cela amènera la perte d'environ 2000 postes aux États-Unis (sur 22 000) et près de 900 en Europe (sur 9000). Nortel emploie environ 60 000 personnes dans quelque 55 usines réparties à travers le monde.

La compagnie a indiqué qu'elle procédera par des licenciements dans certains cas alors que dans d'autres, elle invitera certains employés à prendre une retraite prématurée.

Perte d'un milliard
Selon M. Monty, Northern

VOIR NORTHERN EN A 2

DES MOHAWKS REVENDIQUENT LEUR DROIT À L'ÉLECTRICITÉ

POUR CE QUI EST DES ÉCLAIRS ET DU TCHNERRE, C'EST D'ACCORD, C'EST À VOUS... PRENEL LES, N'EN PARLOIS PLUS.



Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	B9 à B11
marchandises.....	B11-B12
emplois.....	B12
automobiles.....	B12, C9, C10
propositions d'affaires.....	B5
Arts et spectacles	
informations.....	A12, C6 à C8
ciné-horaire.....	C8
Télé-horaire.....	C6
Télévision.....	C6
Bandes dessinées.....	C9
Bridge.....	C10
Décès.....	C11
Économie.....	B1, B4 à B8
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	B9
Feuilleton.....	B11
Horoscope.....	B10
Le monde.....	B3
Loteries — résultats.....	A7
Mots croisés.....	B12
Mot mystère.....	B12
Quoi faire.....	C5
Sortir.....	C1 à C4

ROUGE OU BLANC

La Vallée du Paradis

VIN DE PAYS IMPORTÉ DE FRANCE

Disponible en formats 750 ml et 4 litres en succursales de la Société des alcools du Québec

Demain dans La Presse



WEEK-END SPORTIF

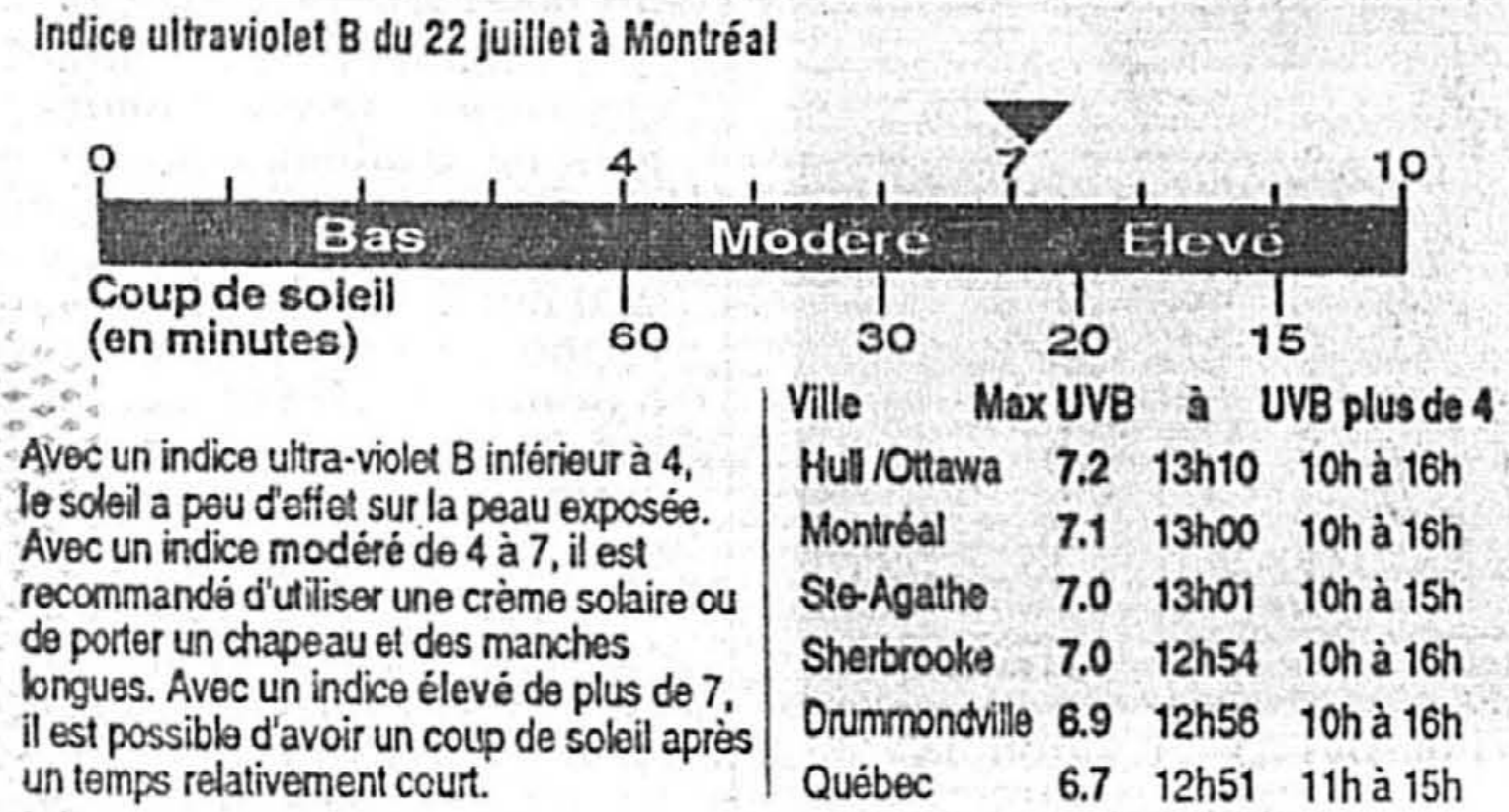
Pour tous les goûts

Le cahier du WEEK-END SPORTIF proposera des sorties pour tous les goûts dans son édition de demain. Pour les «gerants d'estrades», les sportifs aguerris, les jeunes aussi. Les lecteurs de La Presse auront le choix, par exemple, entre le stade du parc Jarry et le Centre éducatif Bois-Belle-Vivières, deux univers forts différents : les premiers voudront «flirter» avec l'élite mondiale masculine des Internationaux de Tennis Player's que cerne à leur intention André Trudelle, les autres chercheront au contraire à fuir la ville pour prendre contact avec la nature du Centre éducatif de Belle-Rivière (Mirabel), un intéressant bois dont nous parle Gilles Bourcier. Natation, soccer et basket-ball sont également à l'honneur.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Laval : Centre Laval, 1600, boul. Le Corbusier, de 14 h 30 à 20 h 30 ;
- à Longueuil : organisée par la Banque Nationale, place Jacques-Cartier, 1401, chemin Chambly, de 10 h 30 à 20 h 30 ;
- à Saint-Chrysostôme : organisée par les Clubs Optimistes de Saint-Chrysostôme, Sainte-Clotilde et Franklin Saint-Antoine, salle des Chevaliers de Colomb, C-3584, 400, rue Saint-Antoine, de 15 h à 20 h 30 ;
- à Saint-Zotique : organisée par le Club Optimiste, hôtel de ville (salle municipale), 1250, rue Principale, de 15 h 30 à 20 h.

Le soleil



Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 1 6 16 38 41 48 (27)
E-X-T-R-A 6 1 0 9 1 0

La quotidienne à trois chiffres **251**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **4079**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert de lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1516. RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR **29-4** JEUDI **22 JUILLET 1993**

À ce prix-là, c'est une vraie farce.

SUITE DE LA UNE

VERCHÈRES

Touchante solidarité à Verchères
 quitté leur bancs pour aller tenir des lampions.

Les homélies des trois curés étaient attendues, et elles n'ont pas déçu l'auditoire.

«Quelle est la responsabilité de Dieu dans un drame pareil?» a demandé Mgr Hubert, posant tout haut la question que les familles ressassaient depuis vendredi. Pourquoi la mort a-t-elle ironiquement frappé des personnes dévotement qui revenaient d'un pèlerinage?

Le curé St-Mieux, ex-responsable de la paroisse, a répondu qu'on ne pouvait trouver de sens à cette tragédie que dans la résurrection et la vie éternelle.

Mais c'est le jeune curé Rivard qui a réussi à faire vibrer l'assistance en s'adressant directement au principal intéressé: «Seigneur, on t'en veut un peu d'être venu chercher une si belle gerbe de fleurs. Mais on te comprend parce que tu as choisi les plus belles...»

Le curé Rivard a voulu redonner espoir à la petite communauté: «N'oubliez pas que la récolte a été bonne cette année à Verchères. Il y a eu deux fois plus de mariages et de baptêmes que l'année dernière», soulignant que la vie continuait, malgré tout.

Dehors, parmi la foule, son message a été entendu: «Ils ont essayé de nous donner des réponses et je crois que j'ai trouvé la mienne. Ma réponse, c'est que Dieu est juste», disait Marielle Larivière, qui pleurait sa tante.

«Moi, le sermon m'a consolé. Je suis bien contente d'avoir pu assister à la cérémonie», confiait sœur Gabrielle Lapointe, qui a perdu sa cousine Pierrette Plourde, «une sainte femme».

Une autre qui semblait particulièrement secouée a dû sortir de l'église pour finalement perdre conscience sur le parvis. Elle a été ranimée par des secouristes et a pu se joindre plus tard à la procession vers le cimetière.

Vers midi, 11 des 17 dépouilles mortelles ont été chargées sur un énorme camion-remorque pour être conduites au cimetière.

Par ailleurs, deux des victimes ont été incinérées, tandis que les autres ont été inhumées à Contrecoeur et à Varennes. Après l'inhumation, les familles se sont rendues au gymnase, où les atten-

daient un goûter servi par la municipalité.

Vers 13 heures, il restait encore deux cercueils à l'intérieur de l'église Saint-François-Xavier. Les huit enfants et les 13 petits-enfants de Denise et Stanislas Lusier attendaient en silence qu'on emmène le père et la mère que l'accident leur avait ravis.

Dans l'église presque vide, seuls demeuraient les témoignages d'amour, hâtivement rédigés sur des cartons blancs collés sous le chemin de croix:

«Marthe Pigeon, la plus belle maman du monde» et «Fernand Berthiaume, il aime les siens jusqu'à la fin.»

On laissera les témoignages affichés quelques jours, mais ils hanteront encore pendant longtemps la petite ville et ses habitants. □

Lac-Bouchette se joint à Verchères pour pleurer

Presse Canadienne
 LAC-BOUCHETTE

La petite communauté de Lac-Bouchette a fait une pause de quelques heures, hier après-midi, alors que, sur le coup de 15 h, le cortège funèbre transportant les deux victimes locales de la tragédie routière de vendredi dernier s'arrêtait devant les portes de l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Les cercueils de Richard Tremblay, 49 ans, et de son neveu Frédéric Tremblay, 21 ans, étaient exposés, depuis mardi après-midi, à la salle du conseil 72-67 des Chevaliers de Colomb de Lac-Bouchette. Des personnes qui ont effectué une visite au salon n'ont pas manqué de souligner que l'endroit a été rempli à plusieurs reprises.

L'oncle de Frédéric Tremblay,

Richard, était très avantageusement connu dans le secteur en raison de son engagement dans le milieu. Il a eu droit aux honneurs de ses confrères Chevaliers de Colomb, puisqu'il a déjà été Grand chevalier du conseil local. Au moment de sa mort, il était Chevalier de Colomb de quatrième degré.

L'un des moments forts des cérémonies a eu lieu mardi soir alors que, tel que le veut la tradition, l'épée du Chevalier Richard Tremblay a été cassée. Lors du service religieux d'hier après-midi, les cercueils sont entrés dans l'église entre une haie d'honneur de sept Chevaliers de Colomb.

Le curé de la paroisse, Jean-Louis Vaillancourt, a dans un premier temps transmis un message du curé de Verchères, Pierre Rivard, qui offrait aux familles

éprouvées ses condoléances. Pendant l'homélie, il a fait ressortir le sort injuste qui a frappé deux membres de la communauté. Le traditionnel sermon, très sobre, n'a duré qu'une dizaine de minutes.

Pendant ce temps, à l'extérieur de l'église, des jeunes discutaient de toute cette affaire. Curieusement, à l'exception d'à peu près tout le monde, ils ne s'interrogeaient pas sur les causes de l'accident. Ils ne comprennent surtout pas pourquoi, depuis seulement trois ans, quatre jeunes de Lac-Bouchette, âgés entre 19 et 24 ans, ont péri dans des accidents de la route.

«C'est pas drôle. Depuis trois ans, quatre jeunes de Lac-Bouchette sont partis. Le village est en train de se vider», a déclaré Steve Desgagné.

«C'est vrai que depuis trois ans,

AVENIR

C'est l'avenir monsieur!
 quoi! Ou comme on dirait chez vous: 650 chênes coupés, ça me branche!

Une Chrysler Voyager venait de se garer dans le parking. En descendant un couple dans la jeune trentaine...

— Un cadre supérieur de chez Champion, me souffla le maître des lieux, Champion les foies

gras. Il est avec son amie. Ils viennent tous les mardis après-midi...

Le cadre supérieur foie gras portait un polo Lacoste et des bermudas à carreaux. Son amie était coiffée d'une casquette à visière et ceinturée d'un sac «banane» à la taille. Il sortaient tous les deux directement d'un supplément sur le golf de la revue «Piscines et Jardins»...

— Louis-Charles, s'égosilla le cadre, Louis-Charles, vous serez

gentil d'accompagner madame au green de practice. Je vais aller faire quelques sucs sur le huit...

Puis, le cadre supérieur foie gras embrassa sa dame sous la visière: «See you chérie»...

Je m'éloignai discrètement, sur la pointe des pédales. S'cusez, je veux dire, I leave that fucking place en pensant que si j'étais resté en France au lieu d'immigrer au Canada, je serais peut-être parfaitement bilingue aujourd'hui.

Deux kilomètres plus loin, la petite route coupait en deux la cour d'une ferme où s'ébrouaient des canards...

— Bonjour monsieur, c'est beau chez vous! Et puis, vous avez le golf pas loin pour vous amuser. Jouez-vous au golf?

— Pensez-vous! C'est pour les riches et les Anglais. Et puis ce n'est pas un jeu qui me plaît. Les prairies, c'est pour mettre des vaches, pas des Anglais... □

GUICHET

Guichet unique: Ottawa et Québec sont presque sur la même longueur d'onde

Avec la nouvelle proposition, les fédéraux seraient chargés de fournir les paiements d'assurance-chômage et les provinciaux de fournir les programmes de formation.

Ottawa serait en outre chargé d'établir les normes nationales sur la formation des travailleurs et de coordonner les études sectorielles visant à déterminer les besoins en main-d'œuvre des entreprises canadiennes.

Mais c'est bien Québec qui serait chargé de gérer tous les programmes de formation, et donc un budget d'environ un milliard de dollars. C'est en effet la somme qu'Ottawa a dépensée au Québec l'an dernier pour la formation, a expliqué M. Bourbeau. (Les trois-quarts de ce budget proviennent de la caisse de l'assurance-chômage).

«Et nous, on continuerait avec nos programmes, complètement restructurés et simplifiés depuis l'an dernier», a précisé M. Bourbeau, qui ajoute toutefois que les autres provinces canadiennes

pourraient choisir de procéder ou non de la même façon.

Bernard Valcourt, le nouveau ministre des Ressources humaines, n'aime pas du tout cette idée. «D'abord, dit-il, on ne peut pas qualifier la proposition de compromis puisqu'Ottawa n'a jamais accepté de remettre la gestion de l'assurance-chômage au Québec. L'assurance-chômage est un domaine de juridiction fédérale, j'ai pas gagné grand chose.»

Ensuite, explique-t-il, il serait «irresponsable» d'empêcher Ottawa d'intervenir dans ce domaine puisqu'Ottawa signe des ententes internationales qui rendent nécessaires les programmes de formation. Il donne comme exemple le libre-échange, qui a forcé la restructuration de l'économie canadienne et a donc amené des changements dans les besoins en main-d'œuvre.

«D'assumer que le gouvernement fédéral n'aurait aucun rôle à jouer sur le marché du travail? Je crois que les Canadiens et les Québécois s'opposeraient à cela de façon énorme», a-t-il dit.

D'après MM. Bourbeau et Valcourt, les négociations entre Ottawa et Québec dans ce domaine sont arrêtées en ce moment. Mais

selon M. Bourbeau, les fonctionnaires fédéraux seraient plus ouverts depuis quelque temps à l'idée d'ententes bilatérales entre Ottawa et Québec. «D'après ce que je comprends, ils attendent juste un signal politique», a dit M. Bourbeau.

Élections et déficit

Le cabinet était réuni pour la journée hier au Lac Meech pour discuter des façons d'expliquer aux Canadiens, avant les prochaines élections, comment le gouvernement conservateur entend réduire les dépenses de l'État afin d'éliminer le déficit en cinq ans tel que promis par Mme Campbell.

Si elle veut respecter son engagement, la première ministre doit aller chercher des économies supplémentaires de huit milliards de dollars, d'ici 1999, probablement en restructurant notamment les programmes sociaux.

Quand on lui a demandé si le gouvernement allait ouvrir la porte aux tickets modérateurs, un mécanisme destiné à réduire les dépenses gouvernementales dans le domaine de la santé prôné par certaines provinces, dont le Québec, Mme Campbell a dit qu'il n'y en était pas vraiment question.

«Les tickets modérateurs pour obtenir les services nécessaires ne sont pas acceptables et je crois que tout le monde est d'accord sur ce principe», a-t-elle déclaré, sans préciser toutefois ce que sont les «services nécessaires».

D'entrée de jeu, hier matin, Mme Campbell a aussi expliqué qu'il était fort probable que le gouvernement présente le livre blanc promis par Ottawa en octobre dernier, qui devait expliquer en détail aux Canadiens comment Ottawa pense réduire les dépenses des programmes sociaux tout en continuant à aider les Canadiens qui en ont besoin.

Le premier ministre a expliqué que le plan gouvernemental serait plutôt décrit dans des discours et des déclarations, parce qu'un plan global précis aurait nécessité un travail concerté avec les provinces, in faisable dans le peu de temps qui reste avant les élections.

Chose certaine, a cependant précisé Mme Campbell, les Canadiens en sauront assez sur le plan de réduction des dépenses pour savoir ce qu'ils choisissent s'il décide de voter pour les conservateurs. □

NORTHERN

5200 pertes d'emplois chez Northern Télécom doit prendre ces mesures «douloureuses» à cause du ralentissement de ses marchés principaux au Canada et aux États-Unis.

Nortel a annoncé une perte de 1,03 milliard US (1,3 milliard), soit 4,13 \$ par action, pour le second trimestre de 1993 comparativement à un bénéfice de 69 millions US, ou 28 cents par action, pour la période correspondante l'an dernier.

Ce déficit comprend des charges spéciales totalisant 940 millions réparties de la façon suivante: 282 millions pour le plan de restructuration annoncé hier, en incluant les primes de séparation; et 153 millions pour le développement d'un nouveau programme de logiciels de commutation publique.

De plus, Northern raye d'un coup de crayon 500 millions de son bilan en dévaluant l'achalandage lié à la société britannique STC PIC, acquise en 1991, qui subit les effets de la récession en Europe.

Sans cela, les pertes d'exploitation comme telles s'élevaient à 163 millions, alors que les produits

d'exploitation s'établissent à 1,87 milliard, en baisse de 4 p. cent par rapport à l'an dernier.

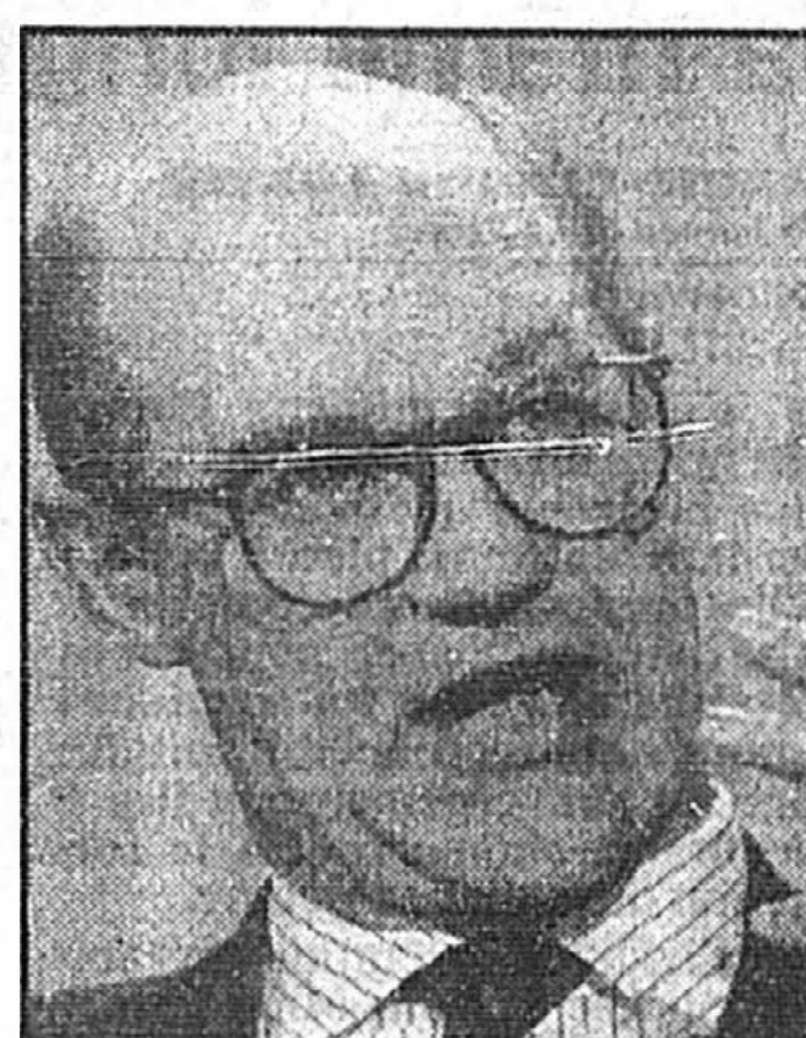
M. Monty explique que ce déficit découle essentiellement de la faiblesse de prix des produits de Nortel et de la baisse des commandes de certains clients ébranlés par la récession.

Le pdg n'a pas manqué de rappeler que son plus gros client, Bell Canada, a récemment réduit son programme d'immobilisations parce que sa demande de hausse tarifaire a été rejetée. On sait que Bell et Northern font partie de la grande famille de BCE.

L'annonce des compressions a semblé prendre les employés par surprise. La secrétaire d'un cadre de Northern à l'usine de Saint-Laurent a dit que la plupart des employés de la compagnie sont en vacances ces jours-ci. «On ne s'y attendait pas. On l'a su en voyant le communiqué ce matin», a-t-elle dit.

Pour sa part, le directeur de la division Laurentienne, à Saint-Laurent, M. Philippe Camet, prétend qu'on ne peut spéculer sur l'avenir des installations québécoises. «Pour l'instant, c'est business as usual», a-t-il dit.

L'Union des travailleurs en



Jean Monty, pdg de Northern Télécom. PHOTO PC

communication, qui représente les employés syndiqués, ne répondait pas aux appels téléphoniques hier.

Selon un analyste de la firme Lévesque Beaubien Geoffron, M. Winfried Fruehauf, M. Monty a été nommé à son poste l'automne dernier «pour faire le ménage» chez Northern.

Il croit que les plus importantes compressions auront lieu en Ontario, notamment à l'usine de

Bramalea. Au Québec, il faut prévoir des compressions d'effectifs à différents niveaux: l'usine de Lachine, qui fabrique des câbles de cuivre, est susceptible d'être touchée puisqu'elle date de nombreuses années. Les deux usines de Saint-Laurent, de leur côté, tournent à plein régime.

Étant donné l'ampleur des charges extraordinaires qu'elle s'impose, Nortel devrait afficher une perte pour l'ensemble de 1993. Mais la société prévoit sortir du rouge en 1994.

Northern, qui souhaite dorénavant se concentrer sur ses activités traditionnelles, a en outre annoncé un accord pour la vente de sa division STC Submarine Systems à la société Alcatel Cable (une filiale d'Alcatel Alsthom) pour une somme d'environ 900 millions US.

M. Monty soutient que son plan ramènera Northern à un niveau de rentabilité «normal» en 1993, soit une marge nette de profit de 6,5 p. cent comme en 1992.

Cela n'a pas empêché le titre de Nortel, qui a déjà subi une raclée le mois dernier, de poursuivre sa dégringolade. Il a perdu 2 3/4 \$ à 29 1/2 \$ hier à la Bourse de Toronto. Au début de l'année, il s'échangeait à 58 dollars. □

Oeufs frits, bacon, rôties et café sur présentation du bon-déjeuner **2,19\$** plus taxes

Oeufs frits, bacon, rôties et café (8oz) **2,19\$** plus taxes



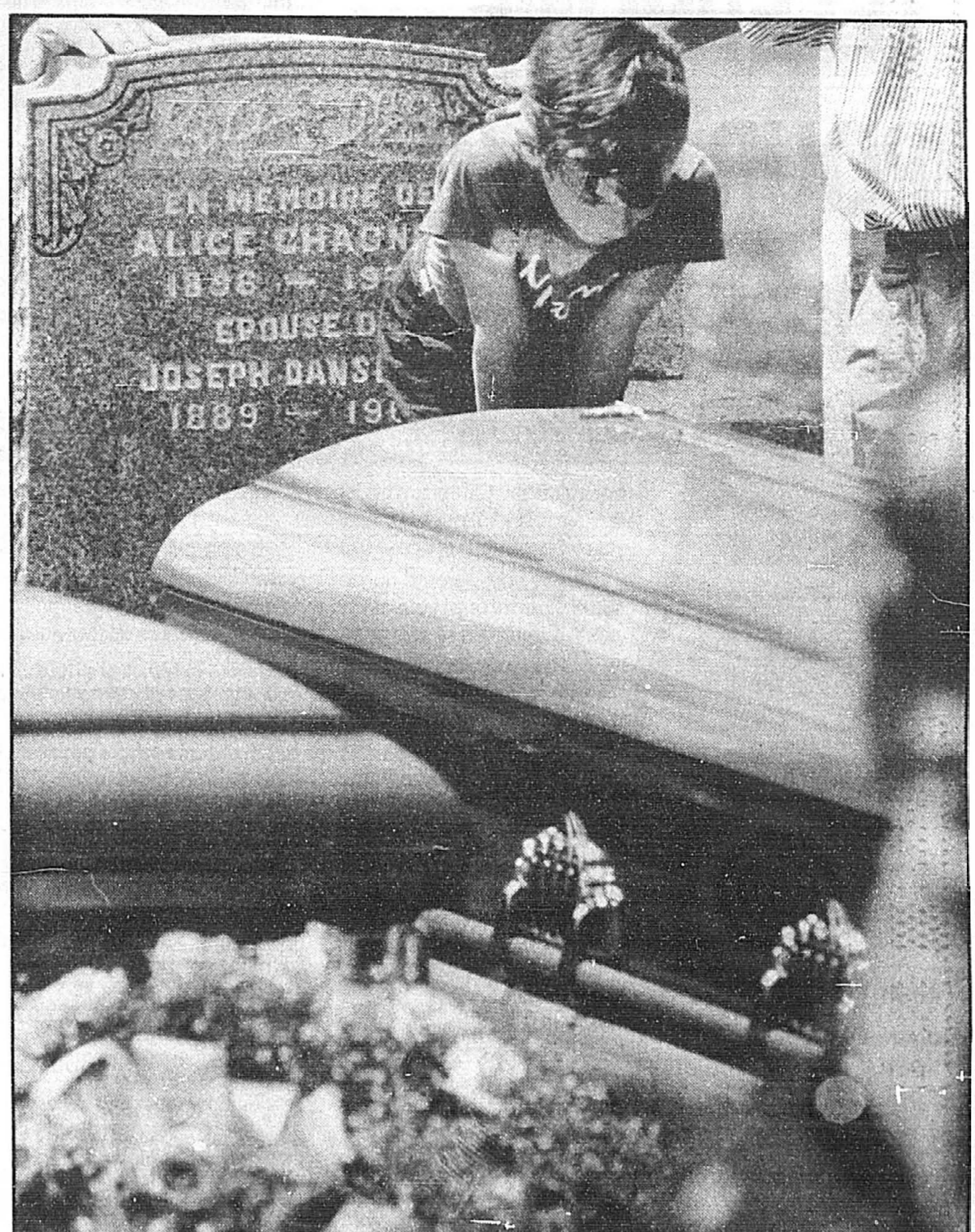
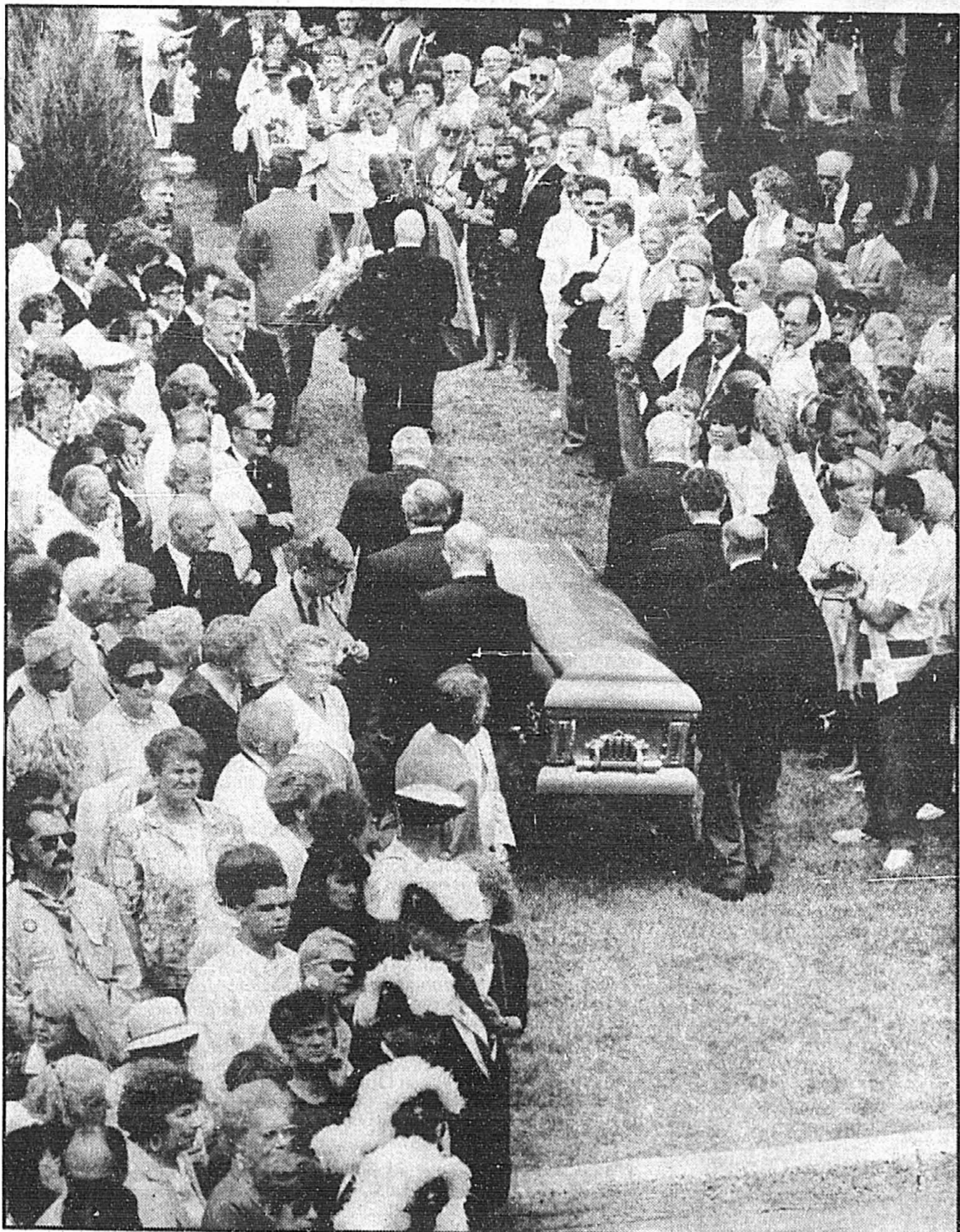
2,19\$ plus taxes
 L'offre d'un bon petit déj pour moins.
 Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre.
 Non remboursable. Échangeable dans les restaurants McDonald's participant jusqu'au 30 juillet 1993.



Verchères dans la douleur

Verchères s'est réunie dans la douleur, hier, pour un dernier adieu à ses 17 disparus dans la tragédie de Lac-Bouchette. La cérémonie a ému non seulement les parents, rassemblés dans l'église Saint-Francois-Xavier, mais aussi plusieurs centaines de personnes à l'extérieur. Les cercueils trop nombreux ont dû être transportés vers le cimetière de Verchères sur une remorque. Une procession de parents et amis affligés a suivi le cortège jusqu'à la dernière demeure des disparus.

PHOTOS DE JEAN GOUPIL
ET ARMAND TROTTIER



... VOIR PAGE C 12

Diane Hébert rectifie: pas question de subir une autre transplantation cardiaque

ROLANDE PARENT
Presse Canadienne

Diane Hébert qui a fait l'objet d'une transplantation cœur-poumons en 1985 a reconnu hier éprouver des problèmes d'artériosclérose mais a assuré qu'il n'avait jamais été question de subir une autre greffe.

«Il est vrai que les médecins m'ont informée que j'avais de légers problèmes d'artériosclérose, mais ça ne change rien dans ma vie de tous les jours», écrit-elle dans un communiqué émanant de la Fondation Diane Hébert.

«Et de là à dire que ces problèmes m'amèneront à subir une autre transplantation, il n'en a jamais été question», assure-t-elle.

Mme Hébert qui est en vacances pour trois semaines n'a pas apprécié que les médias rapportent les problèmes que lui cause le blocage de ses artères et qui pourrait la forcer à subir une deuxième greffe, ainsi qu'elle l'a déclaré à La Presse Canadienne, mardi.

Une autre jeune femme, Diane Larose, de Verdun, qui a déjà subi une greffe cardiaque, il y a dix ans, le 24 avril 1983, jour de son anniversaire de naissance, éprouve elle aussi des problèmes d'artériosclérose causés par l'absorption de cortisone visant à empêcher le rejet.

Au cours des deux dernières années, le mauvais fonctionne-

ment de ses artères ont provoqué chez elle deux infarctus. Son nom a été placé sur une liste d'attente. Ses médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal sont prêts à procéder à une deuxième transplantation cardiaque.

La semaine dernière, Diane Larose qui a 31 ans a reçu un appel de l'Institut qui croyait être en mesure de faire la transplantation.

«Le cœur disponible était compatible mais les tests ont finalement révélé qu'il était défaillant», a-t-elle déclaré, hier, au cours d'une interview téléphonique.

C'était la deuxième fois qu'une telle situation se produisait.

Diane Larose croit être la seule Québécoise en attente d'une deuxième greffe cardiaque. «Je crois que je suis la seule dans ce cas. En Californie, il y en a beaucoup. Il faut dire que les greffes sont récentes au Québec.»

La jeune femme travaille dans une boutique. Sa santé est assez bonne pour ça. Elle est par contre limitée dans ses activités physiques et sportives.

Mme Larose a tenu à préciser que même si tous les greffés doivent prendre de la cortisone pour éviter le rejet, tous ne développent pas de l'artériosclérose. Elle ne veut pas que les gens en attente d'une greffe soient découragés par cette possibilité, comme l'exprimait également Mme Hébert.

Sang contaminé: des hémophiles québécois songent à poursuivre le gouvernement fédéral

RICHARD NÉTU

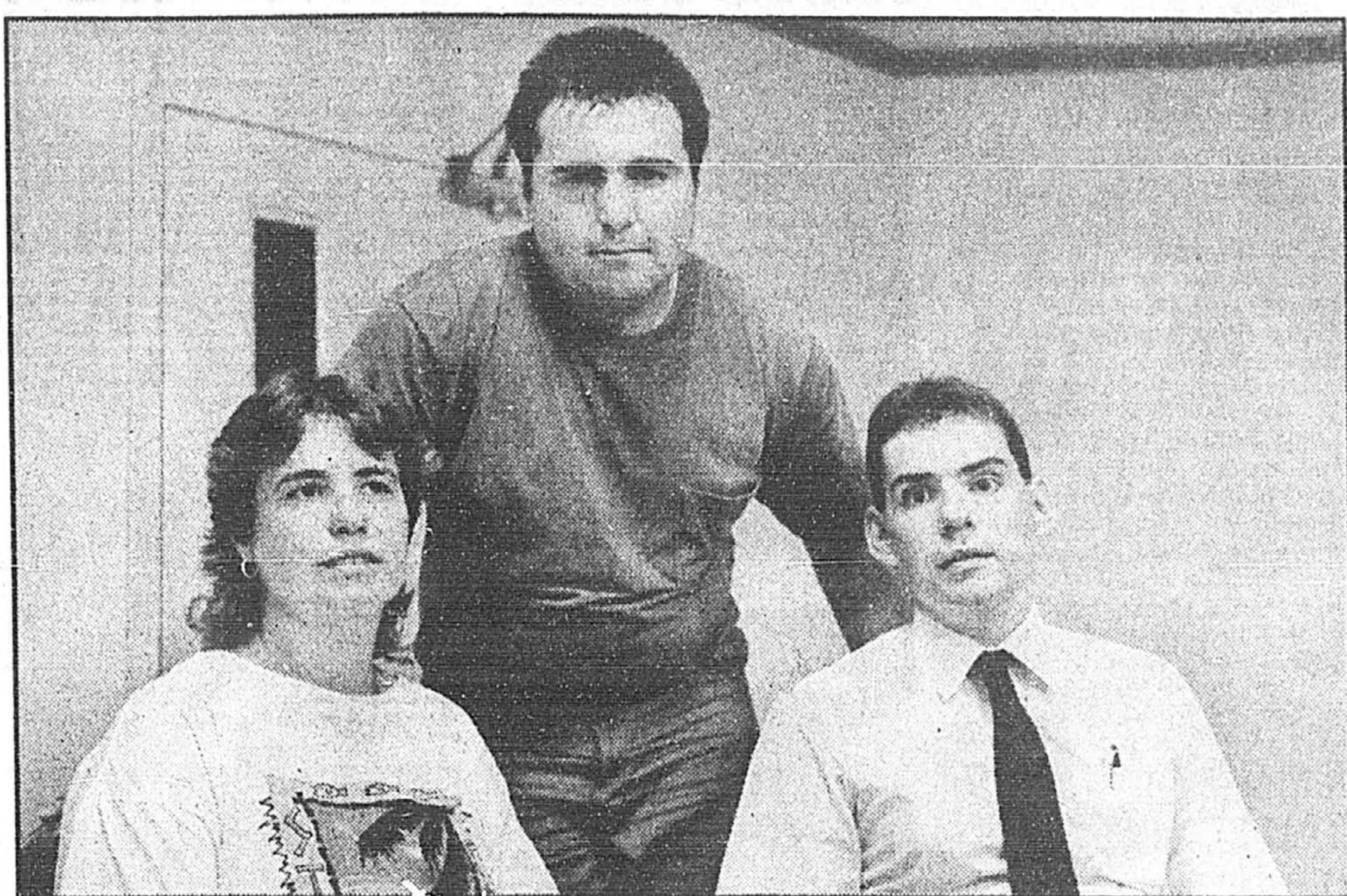
Des hémophiles du Québec songent à poursuivre le gouvernement fédéral pour son rôle dans l'affaire du sang contaminé.

En conférence de presse, l'avocat et hémophile Guy-Henri Godin a prétendu hier que les récentes révélations concernant l'affaire du sang contaminé relevaient les hémophiles ayant reçu une indemnisation fédérale de 120 000 \$ de leur engagement de ne pas tenter de poursuite contre Ottawa.

«Cette renonciation n'est pas juste car nous n'avions pas à l'époque l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée», a déclaré M. Godin, qui s'est adressé aux journalistes en compagnie de deux autres hémophiles ayant contracté le virus du sida après avoir utilisé des produits sanguins contaminés au début des années 80.

Me Godin intervenait ainsi dans l'affaire du sang contaminé quatre jours après qu'un médecin rattaché au *Laboratories centre for disease control* eut affirmé en entrevue à Radio-Canada que le gouvernement fédéral savait depuis juillet 1984 et non pas décembre 1984 comme on le croyait jusqu'alors que le sang distribué à l'époque aux hémophiles canadiens risquait de leur inoculer le virus du sida.

Selon le docteur Michael O'Shaughnessy, Ottawa aurait été alerté en juillet 1984 des risques d'utilisation des produits sanguins non chauffés. Les autorités fédérales auraient pu, dès lors, mettre un frein à la contamination en obligeant la Croix-Rouge à utiliser des produits sécuri-



Des hémophiles québécois, ayant contracté le virus du sida après avoir utilisé des produits sanguins contaminés, envisagent de poursuivre le gouvernement fédéral. Il s'agit entre autres de Solange Lane, Luc Simon, et Guy-Henri Godin.

PHOTO ROBERT NADDON, La Presse

taires, notamment les cryoprécipités.

«Ces nouvelles informations nous permettent de questionner la validité des quittances», a précisé M. Godin.

Rappelons que Me Godin, en mai dernier, avait vu la Cour d'appel rejeter sa demande d'exercer un recours collectif au nom des 160 hémophiles contaminés au Québec. Selon la Cour d'appel, l'hémophile avait dépassé le délai de trois ans pour déposer un recours civil.

Me Godin a déclaré hier qu'il n'avait pas abandonné l'espoir de porter cette cause en Cour suprême.

Entretemps, la Société canadienne de l'hémophilie (section Québec) a choisi de rester neutre face à la volonté exprimée hier par Me Godin, de même que Jean-Daniel Couture et Luc Simon, de poursuivre le gouvernement fédéral.

«Présentement, nos efforts se concentrent sur le gouvernement provincial», a déclaré Claire Desrosiers, la directrice générale de l'organisme.

En jui dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec accordait 10 millions à titre d'aide humanitaire aux personnes infectées par le virus du sida à la suite de l'utilisation

de produits sanguins contaminés au début des années 80. Cette somme avait été jugée insuffisante par la Société canadienne de l'hémophilie (section Québec).

Hier, en conférence de presse, Me Godin et les autres hémophiles ne se sont pas contentés d'attaquer les autorités gouvernementales pour leur «négligence» dans l'affaire du sang contaminé, mais également leur propre Société canadienne des hémophiles. Selon eux, l'organisme a choisi de ne pas diffuser en juin 1983 des informations qui mettaient les hémophiles en garde contre la possibilité de contracter le SIDA par le sang ou les produits sanguins.

Or, une lecture attentive des documents remis aux journalistes ne semble pas supporter les allégations de Me Godin et des hémophiles qui l'accompagnaient.

L'Ontario lance un avis pour retracer les personnes transfusées entre 1978-1985

SUZANNE DANSEREAU
Presse Canadienne
TORONTO

À la suite des révélations faites sur le sang contaminé, le gouvernement de l'Ontario a décidé de lancer un avis général à la population pour essayer de retracer toutes les personnes qui auraient reçu des transfusions de sang entre 1978 et 1985 et de leur faire subir un test du sida.

L'Ontario est le premier gouvernement à prendre une telle mesure. On ne sait pas si le Québec ou Ottawa vont emboîter le pas.

Selon la Société canadienne du sida, cet avis général devrait être émis à toute la population canadienne.

«Tous les Canadiens qui ont reçu une transfusion de sang entre 1978 et 1985 devraient aller passer un test de dépistage du sida. Cela fait plusieurs mois que nous demandons aux ministères de la Santé d'aviser les gens. Le geste de l'Ontario est certainement un bon point de départ», a déclaré hier Pierre Desmarais, l'un des directeurs de la société.

Le gouvernement ontarien a procédé en consultation avec le Collège des médecins de l'Ontario, la Croix-Rouge, l'Association médicale et l'Association des hôpitaux.

Il a d'abord envoyé une lettre aux médecins, dans laquelle il leur demande de retracer les patients qu'ils ont opérés et à qui ils auraient fait des transfusions sanguines.

Puis, hier après-midi, il a publié un avis général à la population. On demande donc à tous les citoyens de l'Ontario qui ont subi une opération entre 1978 et 1985 de contacter leur médecin.

D'abord pour savoir s'ils ont eu une transfusion de sang. Et si c'est le cas, on leur demande de passer un test de dépistage du sida. Le test n'est pas obligatoire.

Il est estimé que deux millions de transfusions sanguines ont été faites entre 1978 et 1985 en Ontario. Il est également estimé que quatre unités de sang sur 1000

étaient contaminées par le virus du sida.

Selon Pierre Desmarais, dans le lot de malades à qui on a administré des transfusions entre 1978 et 1985, il y auraient 800 personnes contaminées. Mais seulement 400 d'entre elles ont été identifiées.

Le gouvernement fédéral est au courant de la contamination depuis au moins 1985, mais pendant longtemps, l'information a été cachée au public canadien.

Ce n'est qu'en mai dernier qu'Ottawa a décidé d'ordonner une enquête.

Mais jusqu'à maintenant, le ministère fédéral de la Santé refuse d'émettre un avis général à la population, similaire à celui que vient de publier l'Ontario.

Quant au gouvernement du Québec, il refuse de rencontrer M. Desmarais pour discuter d'un plan de retracement, indique ce dernier: «On m'a fait savoir que le ministre Marc-Yvan Côté était trop occupé», dit-il.

Une des raisons invoquées par Ottawa pour ne pas lancer d'avis général a été la crainte que cette affaire ne soulève un vent de panique au sein de la population.

«La panique est inévitable», convient-on au ministère de la Santé de l'Ontario. Mais pour Pierre Desmarais, cela n'est rien à côté du risque de propagation.

Les tests sont nécessaires, répète-t-il, afin que ceux qui ont le virus le sachent au plus vite et se fassent traiter. Et pour qu'on évite de contaminer d'autres personnes.

Selon les dernières recherches, 14 années peuvent passer avant que le virus se manifeste, rappelle M. Desmarais.

Déjà, si Ottawa avait avisé le public avant, des centaines d'hémophiles auraient pu être épargnés, disait hier Tom Alloway de la société Hemophilia Ontario.

Selon lui, on aurait pu réduire de 45 à 10 pour cent le taux d'infection chez les hémophiles, en leur donnant du plasma congelé ou un autre produit traité par cryoprécipitation, a indiqué hier M. Alloway.

Discovery décollera samedi

Associated Press
CAP CANAVERAL, Floride

La navette spatiale américaine Discovery décollera samedi à 13h27, a annoncé hier la NASA. La mission, qui devait débuter samedi dernier, avait été retardée suite à un problème sur les bouillons explosifs séparant les propulseurs d'appoint de la tour de lancement.

Le compte à rebours avait dû être interrompu moins d'une heure avant le décollage. L'avarie aurait pu provoquer l'explosion de la navette.

Au cours de leur mission de neuf jours, les cinq astronautes mettront sur orbite un satellite de communication et un télescope destiné à mesurer la température des étoiles. Une sortie de l'espace de six heures est également prévue.

MAINTENANT UN INCROYABLE TÉLÉPHONE POUR 15,95 \$ PAR MOIS



AVEC RÉPONDEZ CENT LIMITE : 100 MINUTES D APPELS ENTRANTS CHAQUE MOIS.

Grâce au réseau Cantel, un téléphone cellulaire est un outil qui vous donne plus de temps pour faire les choses auxquelles vous tenez vraiment. Et maintenant, votre détaillant Rogers centre de service Cantel vous propose une technologie des plus sophistiquées à un coût incroyable.

Profitez dès aujourd'hui de l'incroyable modèle *Flip Phone* de Motorola pour seulement 15,95 \$ par mois en vous abonnant à n'importe quel programme de Cantel.* Votre téléphone sera alors mis en service par Cantel, le seul réseau cellulaire numérique national au Canada.

Et en vous abonnant avant le 31 juillet 1993 au Programme Répondez cent limite, vous obtenez chaque mois 100 minutes d'appels locaux entrants durant toute une année, soit un total de 1 200 minutes* sans frais supplémentaires.

N'attendez pas, visitez dès maintenant votre détaillant Rogers centre de service Cantel. Plus que jamais, nous mettons la technologie cellulaire à votre portée.



LE POUVOIR DU RÉSEAU™

Téléphonez :

Rogers Centres de Service Cantel
770, rue Notre-Dame ouest
Montreal
875-9512

Centre de communications Cantel
1247 avenue McGill College
Montreal
871-1871

Rogers Centres de Service Cantel
1565, boul. Lemire
Drummondville
(819) 478-0851

Rogers Centres de Service Cantel
6315, Cote-de-Liesse, #102
St-Laurent
738-3833

Rogers Centres de Service Cantel
3364 boul. St. Martin ouest
Chomedey, Laval
682-2640

Rogers Centres de Service Cantel
5954, boul. Metropolitan est
Montreal
257-8826



CENTRES DE SERVICE CANTEL®

Un dixième avocat défend Fabrikant

YVES BOISVERT

Valery Fabrikant, cet homme qui subit un procès pour le meurtre de quatre professeurs de génie de l'université Concordia, s'est trouvé un dixième avocat, Me Michel Ouellette. Fabrikant ne le laisse pas poser de questions aux témoins, mais lui permet parfois formuler des réponses aux nombreuses objections soulevées par l'avocat de la Couronne.

Fabrikant, 53 ans, continue de tenter de prouver qu'il a été victime d'une persécution de la part de l'université Concordia. Hier, le 70^e témoin de Fabrikant, le professeur de génie mécanique Sritanka Swamy, 61 ans, est venu à la barre. Fabrikant prétend qu'il était persécuté et exploité par l'université et que la situation l'a « poussé à bout », avec comme résultat la tuerie de Concordia, le 24 août 1992.

Fabrikant prétend que le professeur Swamy l'a forcé à ajouter sa signature à des articles qu'il publiait. Fabrikant a interrogé le témoin pour savoir quelle avait été sa contribution à telle ou telle publication co-signée par Fabrikant et Swamy, mais rédigée essentiellement par Fabrikant.

M. Swamy a expliqué que pour justifier une co-signature, il fallait avoir fourni une idée, aidé à résoudre un problème, discuter avec l'auteur, vérifier certains résultats, de façon plus ou moins importante selon le cas.

Fabrikant a accusé le professeur de lui avoir « extorqué » une co-signature même s'il n'avait fourni qu'une contribution mineure (Swamy lui avait suggéré de simplifier une équation).

Tout au long de son interrogatoire, Fabrikant a tenté de faire parler Swamy au sujet de diverses rencontres entre eux et de diverses publications. Me Jean Lecours, avocat du ministère public, a soulevé plusieurs objections quant à la pertinence des questions de Fabrikant. L'accusé est entré plusieurs fois dans des querelles scientifiques avec son témoin, pour tenter de démontrer qu'il ne méritait pas de voir figurer son nom sur les publications de Fabrikant, qui était à contrat à l'époque avec l'université.

« Il s'agit d'un procès pour meurtre », rappelle régulièrement Me Lecours. Le juge Fraser Martin a beaucoup de difficulté à forcer l'accusé à limiter ses interrogatoires aux faits pertinents à sa défense ou à respecter les règles de l'interrogatoire. Il en a interrompu plusieurs depuis un mois et demi parce que Fabrikant ne se pliait pas à ses directives.

Policier du CN grièvement blessé par un coup de feu

LUCIE CÔTÉ

Un policier du CN a été grièvement blessé à l'abdomen, vers 22h10, dans l'un des couloirs de la Gare centrale, par un jeune homme dans la vingtaine qui l'a désarmé alors qu'il se trouvait par terre, pour ensuite faire feu une fois sur lui, avec son Rugger de calibre .357 magnum, devant de nombreux témoins.

L'agent du CN, âgé de 51 ans, qui compte 31 ans de service, achevait son quart de travail et regagnait son bureau lorsqu'il a été attaqué par derrière et frappé à la tête par un homme armé d'une barre de fer. Il a été conduit, dans un état critique, à l'hôpital Royal Victoria, où il a subi une intervention chirurgicale.

Malgré le dispositif rapidement mis en place par la police, le jeune homme dans la vingtaine, vêtu de jeans et d'un chandail noir à capuchon, a réussi à s'enfuir, emportant le puissant pistolet.

Pour couper court à sa fuite, les portes de la Place Ville-Marie et des autres centres commerciaux du centre-ville ont été verrouillées et le service de métro a été interrompu sur la ligne 2, qui va de la station Côte-Vertu à la station Henri-Bourassa, entre 22h15 et 23h.

Des témoins auraient toutefois aperçu le jeune homme quittant la Gare centrale par une porte donnant sur la rue de la Gauchetière. Le suspect a pu aussi se perdre dans la ville souterraine qui étend ses ramifications sur des kilomètres.

Cependant, vers 23h, les agents Mantha et Audet, du poste 23, qui couvre les quartiers Saint-Henri et Westmount, ont arrêté dans la rue, à Saint-Henri, un suspect de race blanche, s'exprimant en français, qui mesure environ 1m75 et pèse environ 70 kg, dont l'allure correspondait à la description faite par les témoins de l'attaqué. Emmené au poste, il était interrogé au moment de mettre sous presse.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Malgré l'imposant dispositif mis rapidement en place au centre-ville par les policiers de la CUM, le suspect a réussi à s'échapper.

Le tueur à gages identifié: Marcel Sigouin

MARCEL LAROCHE

Il aura fallu plus de 24 heures aux policiers de la Sûreté du Québec pour affirmer avec certitude que le tueur à gages, mort dans l'exercice de sa macabre profession, en face de la propriété de l'homme d'affaires Rémi Brissette, à Repentigny, était nul autre que Marcel Sigouin, l'un des membres d'une famille associée à la pègre montréalaise.

Sans définir avec précision tous les dessous de ce règlement de comptes relié au monde interlope, la SQ a cependant précisé que Marcel Sigouin a été abattu d'un seul coup de feu au thorax tiré par Rémi Brissette, lors d'une fusillade survenue vers 9 h mardi

matin dans un quartier résidentiel de Repentigny, au nord-est de Montréal.

Sigouin, un individu de 50 ans dont le frère, Raymond Sigouin, a connu ses heures de gloire sur la scène judiciaire montréalaise il y a deux décennies, portait cagoule, était ganté et armé d'un pistolet .22 et d'un revolver .38 lorsqu'il a ouvert le feu à deux reprises en direction de Rémi Brissette, au moment où ce dernier s'appretait à monter à bord de sa luxueuse Jaguar.

L'arme utilisée par le tueur à gages s'est heureusement enrhyée pendant l'échange de coups de feu, permettant ainsi à Brissette d'échapper de justesse à une mort certaine.

Atteint de deux projectiles, en plus d'avoir été frappé à coups de crosse de revolver, l'homme de 54 ans a réussi à se réfugier à l'intérieur de sa résidence où se trouvaient sa conjointe et son fils de 13 ans.

Armé d'un fusil de calibre .12 chargé de cinq cartouches, Brissette est ressorti quelques instants plus tard de sa maison pour se retrouver à nouveau dans le champ de tir du tueur à gages qui se trouvait toujours sur sa propriété.

Voyant que son agresseur le braquait de son arme, Brissette l'a aussitôt abattu d'un seul coup de feu, l'atteignant mortellement au thorax.

Les policiers de Repentigny accourus sur les lieux de cette fusil-

lade se sont occupés de faire transporter le blessé à l'hôpital et ont dressé un périmètre de sécurité en attendant l'arrivée des enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

En soulevant le corps du tueur à gages qui était en possession de faux papiers d'identité, les policiers ont récupéré les deux armes de calibre .22 et .38 tandis que le fusil .12 a été trouvé dans le gazon, à quelques mètres plus loin.

Les policiers de la SQ ont procédé par empreintes digitales pour établir avec précision l'identité de Marcel Sigouin dont la dernière adresse connue est si-

tuée à Pointe Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal.

Connu des services policiers depuis 1961, Marcel Sigouin n'avait pas fait grand bruit, jusqu'à ce qu'il soit appréhendé par la police, à l'été 1984, pour sa participation dans le vol de 1,5 million de dollars commis aux dépens du défunt transporteur d'argent Alliance Blindée, le 29 décembre 1981, à Trois-Rivières.

Condamné à 12 ans de pénitencier, suite à son procès dans lequel le délateur Bernard Provençal avait témoigné dans le cadre du projet « Echo » de la CUM, Sigouin avait été libéré en 1990 de l'Institut Leclerc, de Laval.

Un jeune de 15 ans meurt en « sniffant » un trichloréthane

LUCIE CÔTÉ

Un adolescent de 15 ans de Drummondville est mort, vraisemblablement victime d'un arrêt respiratoire, peu après avoir inhalé les vapeurs d'un produit nettoyant pour le moteur de petites voitures téléguidées.

En compagnie de deux amis, l'adolescent, dont l'identité n'a pas été révélée parce que ses parents, en vacances, n'avaient pas encore été prévenus de sa mort hier soir, est allé acheter le produit « Trinity », un tri-

chloréthane qui, respiré à petite dose, comme la colle ou un produit pour la cuisson antiadhésif, doit susciter l'euphorie.

« En grande quantité, cet hydrocarbure est un dépressur du système nerveux central qui peut causer un arrêt respiratoire ou des troubles du rythme cardiaque. L'adolescent a probablement subi un arrêt respiratoire. Il a eu un spasme parce que le produit est irritant », explique le Dr Gilles Campeau, coroner à Drummondville.

Chargé de l'enquête, le docteur Campeau a fait parvenir le corps au Laboratoire de médecine légale, à Parthenais à Montréal, pour une autopsie, qui n'avait toujours pas été pratiquée en fin d'après-midi hier.

Des analyses toxicologiques seront aussi effectuées pour déterminer si d'autres substances auraient pu provoquer le décès de l'adolescent.

Les trois jeunes circulaient en voiture en respirant le produit vaporisé dans une bouteille d'eau gazeuse. Soudain, la victime a commencé à se

sentir mal. Ses amis l'ont alors conduit à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, où son décès a été constaté à son arrivée, en début de soirée, mardi. Les médecins ont néanmoins tenté de ranimer le jeune homme pendant 45 minutes, mais sans succès.

« Les deux autres jeunes étaient tellement évasifs qu'ils vont devoir être interrogés de nouveau. A leur arrivée à l'hôpital, ils ne voulaient rien dire, même pas le nom du produit », a souligné le Dr Campeau.

En bref

L'INCENDIE DU CINÉMA ÈVE

L'enquête sur l'incendie qui a détruit le cinéma Ève lundi soir n'a pas avancé hier, les policiers n'ayant toujours pas trouvé d'indices dans les débris de la bâtisse. Le lieutenant-détective Pierre Généreux demande d'ailleurs aux clients du cinéma du boulevard Saint-Laurent qui se trouvaient dans la salle lorsque le brasier a éclaté de le contacter (lui ou le sergent-détective Jean-Pierre Beaudin) au 280-3090. « Discretion assurée », promet le lieutenant, qui ajoute que dans les circonstances, le témoignage des clients reste la meilleure façon de comprendre ce qui a pu se produire.

LE FEU FAIT UNE VICTIME

Les policiers de la Sûreté du Québec, escouade des crimes contre la propriété du district de Montréal, enquêtent conjointement avec la sûreté municipale de Greenfield Park sur les circonstances entourant un incendie mortel, survenu hier en fin d'avant-midi. Une fillette, dont le corps a été retrouvé dans les décombres, y a perdu la vie. Le feu s'est déclaré dans un domicile unifamilial de la rue Murray et, au moment du sinistre, il y aurait eu plusieurs personnes dans la maison. Les pompiers de Greenfield Park, de Saint-Lambert et de Lemoyne ont été appelés à combattre le feu.

UNE ANTENNE DÉVASTATRICE

Brisée par des vents violents, une antenne radio a touché en tombant des fils électriques transportant 25 000 volts et a ainsi causé un incendie qui s'est propagé très rapidement, hier vers 16h, en courant le long des fils d'un immeuble de deux étages. Situé au 1044 du boulevard des Laurentides, à Pont-Viau, l'édifice, qui a subi de lourds dommages causés par l'eau, la fumée et les flammes, abrite un logement et les locaux de la compagnie Lou-Tec, spécialisée dans la location d'outils. Une équipe d'Hydro-Québec qui se trouvait dans les parages pour répondre à un autre appel est intervenue et a coupé le courant, permettant ainsi aux pompiers de Laval de passer à l'action, alors que les flammes jaillissaient déjà du deuxième étage.

MAISON DÉTRUITE PAR LA Foudre

La foudre est tombée sur deux maisons hier, vers 17h, à Sainte-Anne-des-Lacs, dans les Laurentides. La demeure située au 99, chemin des Oliviers, a été complètement détruite, un incendie s'étant déclaré dans le panneau de distribution électrique touché par la foudre. En l'absence des propriétaires, qui ignoraient encore hier soir le désastre, un voisin qui a vu la foudre frapper a prévenu les pompiers volontaires de la localité et des paroisses avoisinantes. Le repas du soir d'une autre famille, demeurant au 1 rue du Pavot, a aussi été perturbé par la foudre qui s'est abattue dans le salon, mais les dommages, quoiqu'importants, sont moindres. La Sûreté du Québec de Saint-Jérôme enquête sur l'incident.

VICTIME DE LA MOTO

Un motocycliste montréalais de 19 ans a perdu le contrôle de son engin et est mort hier vers 18h45, après avoir percuté un lampadaire, en face du 6650, boulevard Pie IX. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été divulguée, sa famille n'étant pas prévenue, a été conduit à l'hôpital Notre-Dame, où son décès a été constaté peu de temps après l'admission.

UNE PIÈCE GRATUITE ! 2 DERNIERS JOURS

*OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES

NETTOYAGE DE TAPIS



16\$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix + 3e pièce gratuite)

59\$ Spécial pour quatre pièces + 5e pièce gratuite

SUPER-OFFRE
Maison complète:

89\$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches + une pièce gratuite

45\$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises + une pièce gratuite

ÉGALEMENT NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTOMOBILE

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30

3 DERNIERS JOURS pour l'offre d'une pièce gratuite. Vous pouvez réserver pour des dates ultérieures.

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

\$39.95 \$9 par bouche de ventilation

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÈCHEUSES

Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires



Estimation commerciale disponible.

SERVICES DE NETTOYAGE
STEAM-WAY
POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

COMPOSEZ
333-3334

Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond. Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.

ON CROIT EN LA PROPRETE ET LA PURETE DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT.

LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ

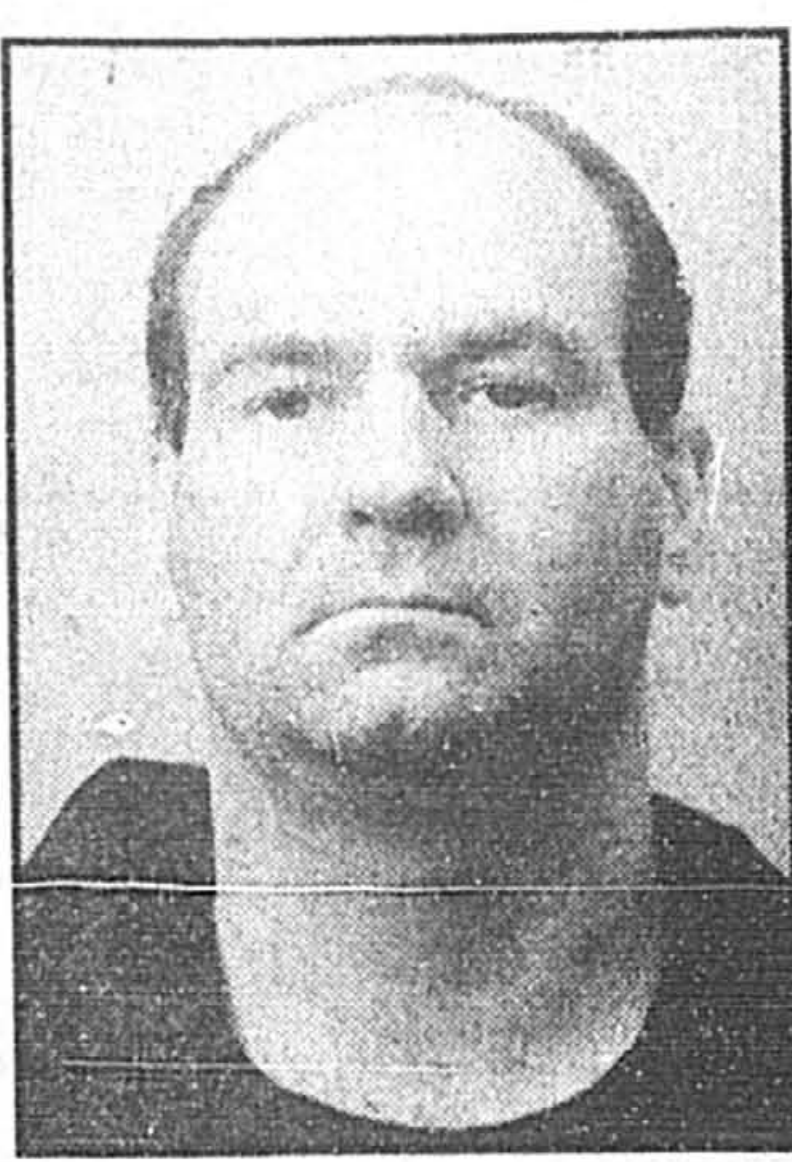
CHEQUES PERSONNELS

LE SUCCÈS CONTINUE
CE SOIR AU CHAMP-DE-MARS

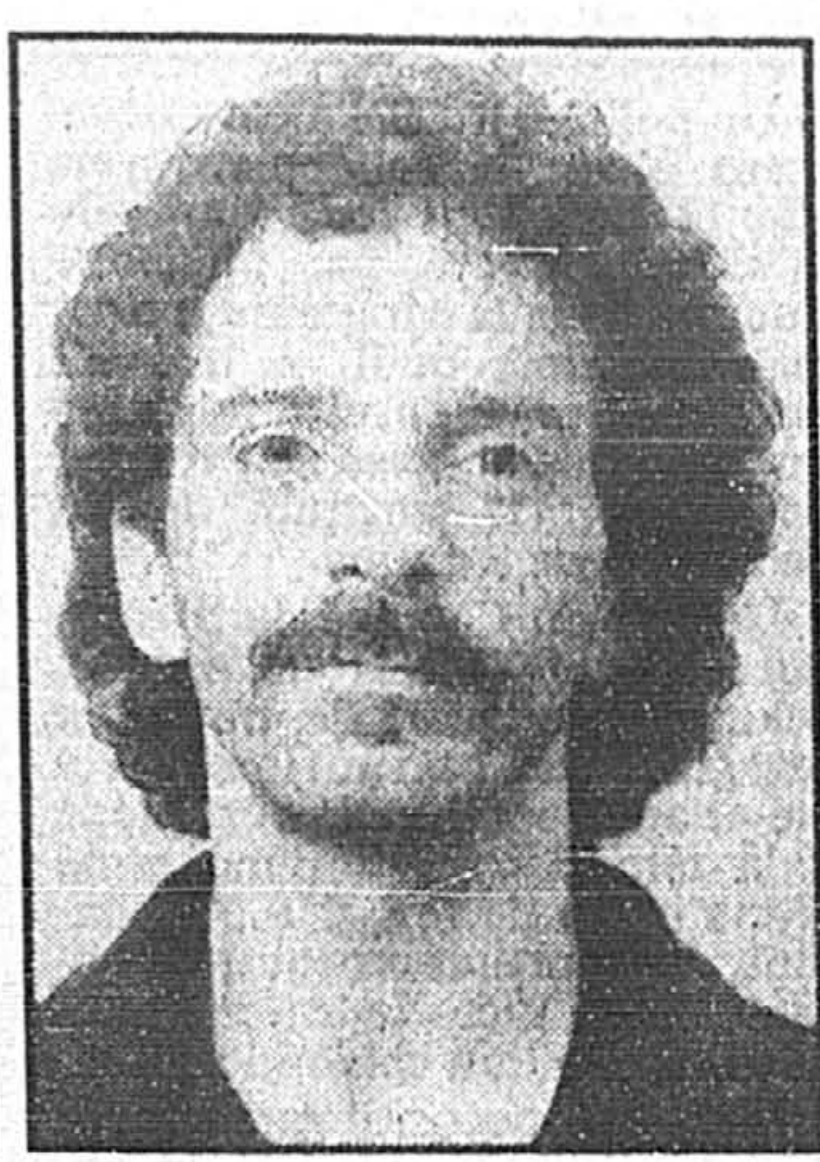
Deux braqueurs de blindés écopent 15 et 13 ans de prison

MARCEL LAROCHE
 ■ Deux braqueurs de camions blindés se sont vus servir de lourdes peines de 15 et 13 ans de pénitence pour avoir dévalisé à la pointe de leurs armes deux différents transporteurs d'argent de

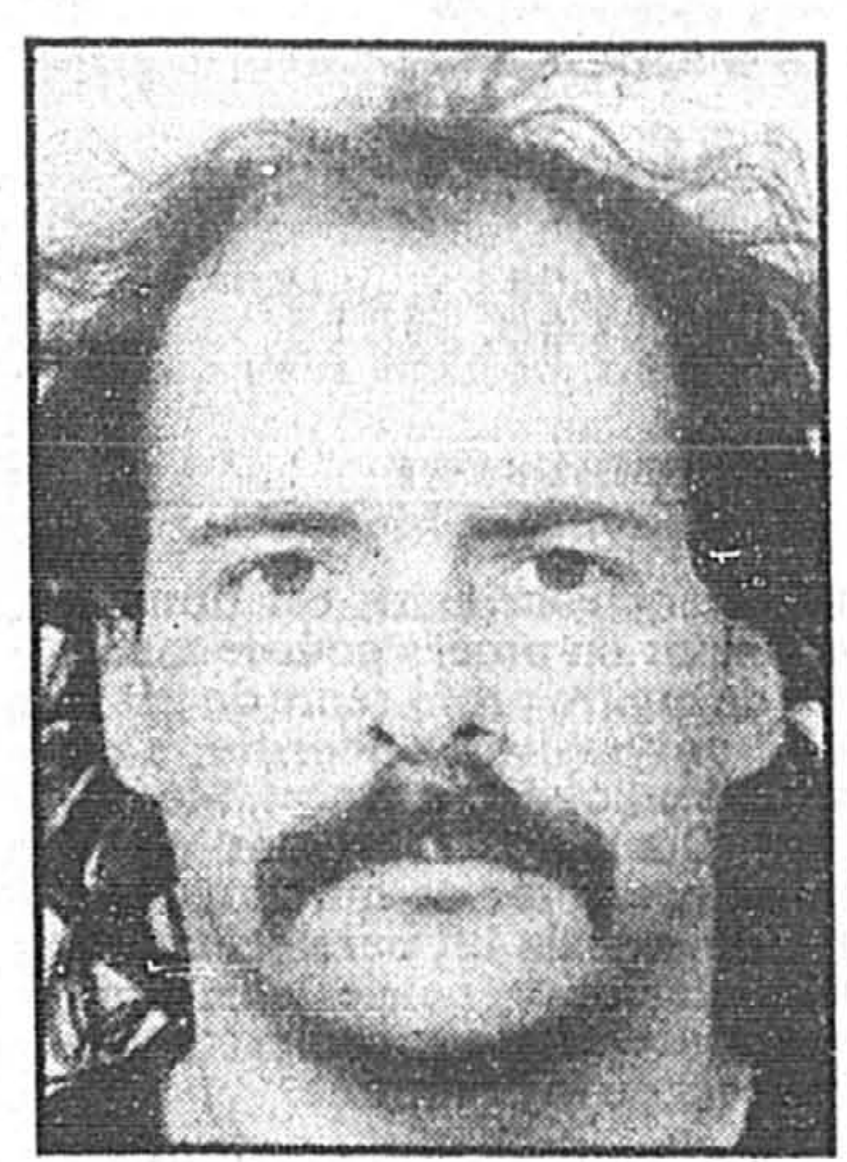
Montréal, des « jobs » qui leur ont rapporté plus d'un quart de million de dollars en l'espace de 14 mois!
 Voulant sans aucun doute couper court aux procédures judiciaires intentées contre eux, Claude Matte et Gaétan Léveillé n'ont qu'à brièvement comparu hier matin devant le juge Roger Vincent, de la Cour du Québec, à Montréal, pour reconnaître leur culpabilité à des accusations de conspiration, de port de déguisement et de vol à main armée.



Claude Matte, 33 ans.



Gaétan Léveillé, 36 ans.



Pierre Campeau, 36 ans.

Après avoir accepté leur plaidoyer de culpabilité à des braquages de camions blindés commis dans la métropole entre le 12 novembre 1991 et le 13 janvier 1993, le magistrat a condamné sur-le-champ les deux accusés à des sentences exemplaires d'emprisonnement.
 Claude Matte, 33 ans, de Montréal, a ainsi écopé 15 ans de pénitence tandis que son complice, Gaétan Léveillé, 36 ans, de Saint-Thomas-de-Lotbinière, s'en est tiré avec une sentence moindre de 13 ans de détention.

Les deux prévenus ont avoué être les auteurs d'un premier braquage d'un camion blindé de Sécurité survenu le 12 novembre 1991, à l'hôpital Sainte-Justine. Deux gardes armés ont alors été dépouillés d'une somme de 120 000\$.

On se souviendra que Claude Matte et Gaétan Léveillé ont été appréhendés par les policiers municipaux d'Ottawa, le 29 juin dernier, à la suite de précieuses informations transmises par le sergent-détective Claude Rémillard, de la section des vols qualifiés de la police de la CUM.

Quant à un troisième complice, Pierre Campeau, 36 ans, de Montréal, appréhendé le 13 juillet sur la Rive-Sud par les policiers de la CUM, il a aussi été accusé de conspiration avec Claude Matte pour commettre un vol à main armée à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville. Pour des raisons inconnues, le vol planifié pour le 2 juin dernier n'a jamais eu lieu.

Une femme élue chez les scouts!

Associated Press
BANGKOK
 ■ Pour la première fois depuis la création du scoutisme voici 86 ans, une femme, en l'occurrence la Française Jocelyne Gendrin, a été élue au comité mondial des scouts.

Les deux voleurs ont récidivé dans des circonstances similaires, le 13 janvier 1993, en s'attaquant cette fois à deux employés de Sécurité qui s'apprêtaient à faire une livraison de 60 000\$ à la Caisse d'économie des employés de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans l'est de Montréal.

Au moment d'être épinglés par les policiers ontariens dans le parking du centre commercial Merivale, à Ottawa, les deux Québécois attendaient patiemment l'arrivée d'un camion blindé de Loomis.

Rappelons que l'arrestation des trois individus est le résultat d'une enquête amorcée il y a plusieurs mois par les sergents-détectives Claude Rémillard, Gilles Dupuis et Louis Galardo, sous la supervision du lieutenant-détective Donald Côté, de la section des vols qualifiés de la CUM.

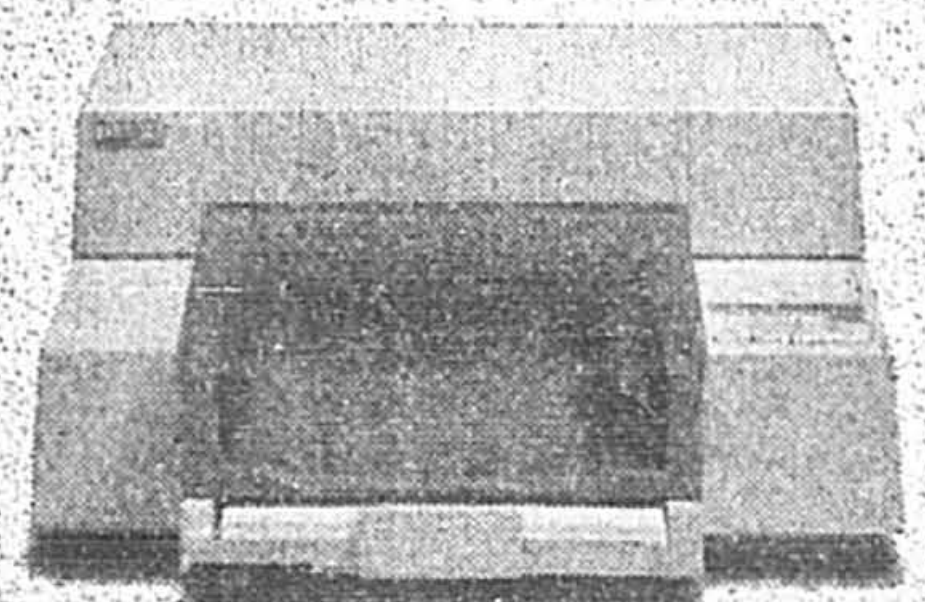
Mme Gendrin, 36 ans, a été élue à Bangkok, au cours de la conférence de l'Organisation mondiale du mouvement scout à laquelle participent jusqu'à vendredi plus de 1140 délégués de 105 pays.

Par ailleurs, Claude Matte a admis être l'auteur d'un autre vol à main armée perpétré le 18 mars 1992 aux dépens du transporteur d'argent Loomis venus cueillir 110 000\$ à la Banque de Montréal du centre commercial Super du boulevard des Grandes Prairies, à Anjou.

Pris sur le fait par les policiers, Matte portait une perruque et dissimulait sur sa personne un revolver .357 ainsi que des munitions.

Au lendemain de leur arrestation, les deux hommes étaient traduits au palais de justice d'Ottawa pour y être formelle-

Qualité DeskJet. Prix d'une imprimante par points.



L'imprimante DeskJet 500 de HP. Impression noir et blanc ultra-nette.

Fonctionnement facile. Prix étonnant. Résultat impressionnant. Le point final pour les imprimantes par points. Appelez le 1-800-367-3867, poste 173, pour obtenir des renseignements et le nom du distributeur HP autorisé le plus près.

Les imprimantes DeskJet. Faites bonne impression.



ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AU PLUS BAS PRIX, GARANTI...

Plus vous en achetez, plus c'est

GRATUIT!

N'OUBLIEZ PAS!
 ...Que vous achetez 1 store ou 100 stores, vous profitez TOUJOURS des PLUS BAS PRIX au QUÉBEC!

SUR TOUS NOS STORES

VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS et STORES DE TOILE:

ACHETEZ-EN 1 OBTENEZ-EN 1 DE PLUS
 ACHETEZ-EN 5 OBTENEZ-EN 2 DE PLUS
 ACHETEZ-EN 7 OBTENEZ-EN 3 DE PLUS

à 1/2 PRIX GRATUIT!

Les articles gratuits ou à 1/2 prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ci-dessous.

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX LITÉRIE

LES PLUS BAS PRIX, À TOUS LES JOURS!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
 Vinyl 1re qualité Couleurs: Blanc,ivoire

Larg.	Hauteur	Hauteur	Larg.	Hauteur	Hauteur
20"	2,75	5,99	40"	6,49	10,75
22"	2,99	6,19	44"	6,99	10,99
24"	3,29	6,39	48"	7,49	11,25
26"	3,59	6,59	52"	7,99	11,50
28"	3,89	6,79	56"	8,49	11,75
30"	4,19	6,99	60"	8,99	12,00
32"	4,49	7,19	64"	9,49	12,25
34"	4,79	7,39	68"	9,99	12,50
36"	5,09	7,59	72"	10,49	12,75

Porte patio 78" x 84" 28,99

LIQUIDATION DE 21 COULEURS DISCONTINUÉES!

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK

Larg.	Hauteur	Hauteur	Larg.	Hauteur	Hauteur
20"	4,49	8,99	40"	17,99	35,99
22"	4,89	9,79	44"	19,99	39,99
24"	5,29	10,59	48"	21,99	43,99
26"	5,69	11,39	52"	23,99	47,99
28"	6,09	12,19	56"	25,99	51,99
30"	6,49	12,99	60"	27,99	55,99
32"	6,89	13,79	64"	29,99	59,99
34"	7,29	14,59	68"	31,99	63,99
36"	7,69	15,39	72"	33,99	67,99

RAYON DE DUVET

COUETTE «OSLO» de Lawrence
 Tisse de percale, remplie de Hollofil II DuPont. Lavable, non allergène. Couleurs: Pêche, rose ou menthe.

Simple	Double	Reine	ROI	QUEBEC
42,99	52,99	64,99	74,99	112,99

DUVETS D'OE BLANC EN LIQUIDATION!
 Faits au Canada par la Cie Northern Feather. Avec tissu de percale blanc 233 fils/p.c., cette couette est confortable en toutes saisons.

Simple	Double	Reine	ROI	QUEBEC
109,99	129,99	189,99		

SUPER SPÉCIAL! MINI-HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM
 40 couleurs! Style "flour de lys"

Hauteur	Largueur	Largueur	Largueur	Largueur	Largueur
18 à 24"	23,99	26,99	29,99	34,99	38,99
25 à 36"	26,99	29,99	34,99	40,99	44,99
37 à 48"	28,99	33,99	39,99	45,99	51,99
49 à 60"	32,99	38,99	45,99	50,99	56,99
61 à 72"	35,99	42,99	50,99	57,99	63,99

STORES VERTICAUX RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

PVC 3 1/2" 3 couleurs
 ALUMINIUM 3 1/2" 4 couleurs
 TISSU 3 1/2" 5 couleurs

24,99 75" x 84" pour PORTE-PATIO

SUPER PROMOTION DE LITÉRIE!

Simple	Double	Reine	ROI
19,99	26,99	32,99	47,99

TOUT POUR DÉCORER VOTRE FOYER!

COUVRE-DUVETS Réversible, motifs assortis. SIMPLE, DOUBLE, REINE. Rég. 39,99-99,99. **29,99** ch.

OREILLERS EN PROMOTION! 100% polyester, non allergène, très bourrés!
 STANDARD Rég. 5,99 ch. **2,99**
 2 POUR 2 POUR Rég. 12,99 ch. **9,99**

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas!
 SIMPLE Rég. 16,99 **12,99**
 DOUBLE Rég. 26,99 **19,99**
 REINE Rég. 32,99 **24,99**
 ROI Rég. 47,99 **34,99**

ENSEMBLES DE DOUILLETTE Beaux motifs assortis! Chaque ensemble inclut 1 douillette, jupe de lit et couette-oreiller.
 Simple **59,99**
 Double **69,99**
 Reine **79,99**

MINI-STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE 1/2 PRIX! Naturel

Grandeur	1/2 prix	Grandeur	1/2 prix
18x45	13,99	48x45	20,99
20x45	15,99	50x45	22,99
22x45	17,99	52x45	24,99
24x45	19,99	54x45	26,99
26x45	21,99	56x45	28,99
28x45	23,99	58x45	30,99
30x45	25,99	60x45	32,99
32x45	27,99	62x45	34,99
34x45	29,99	64x45	36,99
36x45	31,99	66x45	38,99
38x45	33,99	68x45	40,99
40x45	35,99	70x45	42,99

STORES DE FENÊTRES

1re QUALITÉ, Stores opaques blancs

Stores de Toile	Stores de Toile	Stores de Toile	Stores de Toile
28"x58" 8,49	37"x82" 14,49	43"x82" 17,49	49"x82" 20,49
37"x82" 14,49	43"x82" 17,49	49"x82" 20,49	55"x82" 23,49
43"x82" 17,49	49"x82" 20,49	55"x82" 23,49	61"x82" 26,49
49"x82" 20,49	55"x82" 23,49	61"x82" 26,49	67"x82" 29,49
55"x82" 23,49	61"x82" 26,49	67"x82" 29,49	73"x82" 32,49

DRAPERIES Pour votre lit: **"TOUT DANS UN SAC"** de TEXMAD®/LAWRENCE®. Habillez votre lit! Choisissez 3 motifs coordonnés, incluant un ensemble de draps en poly/coton, 2 toiles d'oreiller (1 pour lit simple), douillette réversible remplie de 100% polyester et une jupe de lit.

Simple	Double
Rég. 109,99 89,99	Rég. 159,99 109,99
REINE Rég. 149,99 119,99	

POUR LE BAIN SIÈGES DE TOILETTE BROSÉS «GINSEY» Choix de motifs! Réuni ou motif papillon coordonné. Rég. 24,99 **14,99** SPÉCIAL

RIEUX de DOUCHE EN TISSU IMPERMÉABLE EN VINYLE ÉPAIS Choix de motifs! Rég. 159,99 **99,99** SPÉCIAL

STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock Style-Classique MAINTENANT 1/2 PRIX! 7 COULEURS! Jusqu'à épuisement de stock.

Grandeur	REG.	1/2 PRIX	Grandeur	REG.	1/2 PRIX
18x45	13,99	8,99	48x45	20,99	14,99
20x45	15,99	9,99	50x45	22,99	16,99
22x45	17,99	11,99	52x45	24,99	18,99
24x45	19,99	13,99	54x45	26,99	20,99
26x45	21,99	15,99	56x45	28,99	22,99
28x45	23,99	17,99	58x45	30,99	24,99
30x45	25,99	19,99	60x45	32,99	26,99
32x45	27,99	21,99	62x45	34,99	28,99
34x45	29,99	23,99	64x45	36,99	30,99
36x45	31,99	25,99	66x45	38,99	32,99
38x45	33,99	27,99	68x45	40,99	34,99
40x45	35,99	29,99	70x45	42,99	36,99

STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock "BRIGHTON" "MIRAGE" "DUCHESS" 6 couleurs! "BRIGHTON" 6 couleurs! Dentelle blanche Jusqu'à épuisement de stock.

1/2 PRIX!

DRAPERIES SUR MESURE! Prêt à poser, 100% polyester, 3 belles couleurs au choix.

130" x 90"	150" x 90"
Rég. 39,99 29,99	Rég. 49,99 39,99

ACHAT SPÉCIAL EMS, SALLE DE BAINS 6 MCK Pour un décor coordonné! Choisissez ensemble de draps, serviettes, tapis, rideaux, etc. 6 couleurs! SPÉCIAL 9,99

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA 3500 EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

boul. St-Joseph est 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141

Au Bon Marché

LE SUCCÈS CONTINUE LE GRAND JEU DE NUIT

Presses Canadiennes QUEBEC

■ La Gendarmerie royale du Canada serait sur la piste de deux fraudeurs à l'origine d'une vague de faux billets de 50\$, dans les régions de Montmagny, Donnacoma, Matane, Chicoutimi et Carleton.

Un porte-parole de la GRC, le sergent Charles Proteau, a indiqué hier que depuis la découverte de cette fraude, le 10 juin, dans la région de Montmagny, les policiers avaient mis la main sur une cinquantaine de billets contrefaits, reproduits à l'aide d'un photocopieur laser.

«La fraude est assez sérieuse pour que nous en avisions la population», a indiqué le sergent Proteau, qui demande aux banques et commerçants d'être vigilants.

La GRC dit posséder une bonne description des deux individus responsables du délit. Ils sont originaires de la région de Montréal.

Les faux billets se reconnaissent par la qualité inférieure de leur papier.

La GRC demande aux citoyens, en cas de doute sur l'authenticité de billets, de noter tous les détails possibles sur les personnes qui les ont mis en circulation.

Comparation d'un forcené

Presses Canadiennes TROIS-RIVIÈRES

■ Une dizaine d'accusations ont été portées, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, contre Normand Leblanc, un individu de 40 ans, de Saint-Joseph-de-Maskinongé, qui aurait séquestré pendant quelques heures, mardi, deux employés de cette municipalité.

Leblanc devra répondre à des accusations d'utilisation d'une arme à feu dans le cadre d'une prise d'otage, de braquage d'une arme à feu sur Patrice Lemire et René-Paul Déry, de prise d'otage sur Michel Clément et Patrice Lemire, de séquestration, de port d'arme dissimulée, de port d'arme dans un dessein dangereux et de voies de fait contre les deux employés municipaux.

L'enquête sur cautionnement a été reportée à aujourd'hui. D'ici là, Normand Leblanc devra demeurer incarcéré au centre de détention de Trois-Rivières.

Présumé meurtrier retracé ...en prison

MARCEL LAROCHE

■ C'est à l'intérieur des murs de l'Institut Leclerc, à Laval, que les policiers de la CUM ont retracé le présumé assassin d'un bijoutier abattu par balle il y a plus d'un an, dans sa petite boutique du centre-ville de Montréal.

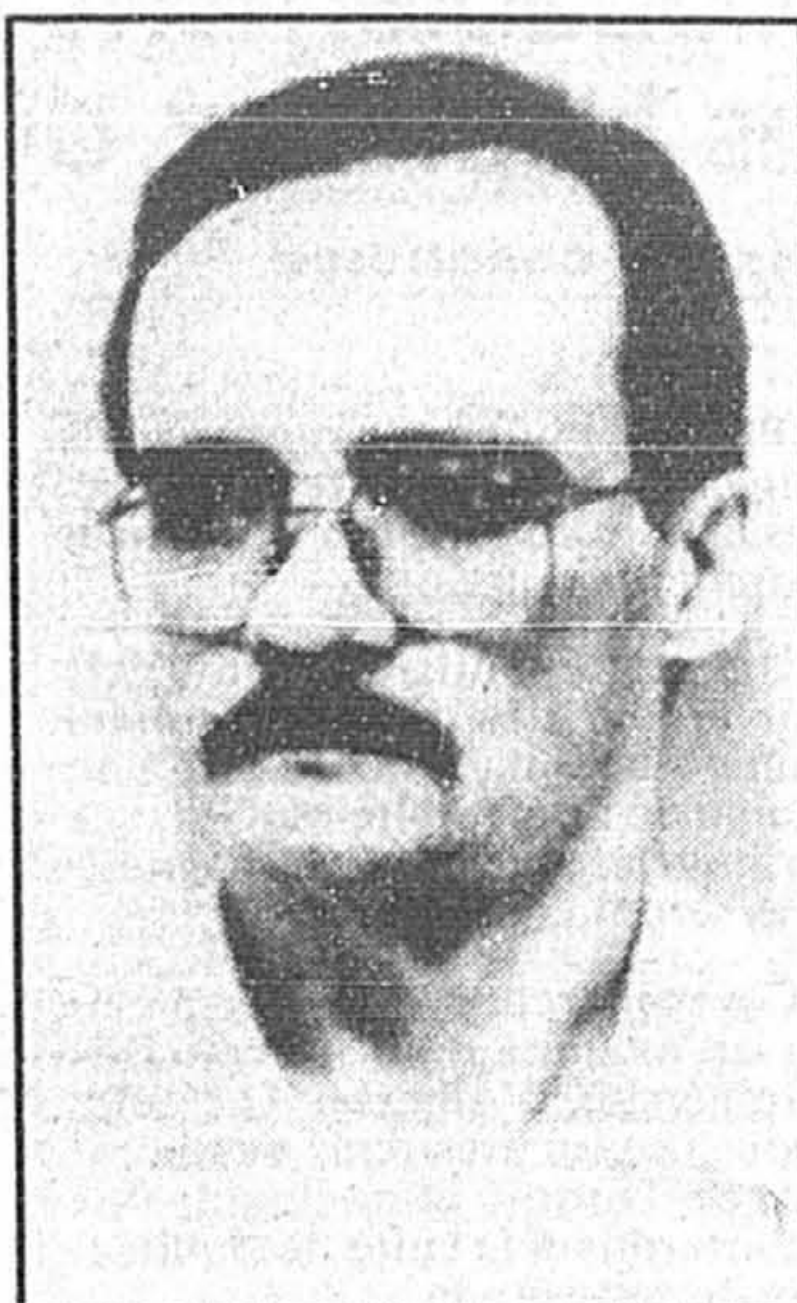
Ronald Olszewski, un individu de 37 ans dont le portrait robot informatisé a été publié dans tous les médias de la métropole quelques jours après l'assassinat du bijoutier Salomon Benmergui, doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal, sous une inculpation de meurtre au second degré.

Le bijoutier de 63 ans, propriétaire de la boutique Sol-Or située au 2087, rue Guy, avait été abattu d'un coup de feu tiré par un voleur venu le dévaliser, le samedi matin 4 juillet 1992.

Grièvement blessé à la hanche, le sexagénaire avait tout de même réussi à se réfugier chez un commerçant voisin en attendant son transport par ambulance à l'hôpital général de Montréal, où il devait rendre l'âme quelques heures plus tard.

Les policiers de la CUM avaient depuis ce temps multiplié leurs recherches dans l'espoir d'élucider ce 29^e homicide commis en 1992 sur l'île de Montréal, sollicitant même l'aide du public en publiant le portrait robot de l'inconnu soupçonné d'avoir abattu le bijoutier d'origine marocaine.

Ce n'est qu'au mois de mai der-



Ronald Olszewski, un détenu de 37 ans de l'Institut Leclerc, à Laval, dont le portrait robot (à droite) avait été publié à l'été 1992, sera accusé aujourd'hui du meurtre du bijoutier Salomon Benmergui.

nier, au terme d'une laborieuse enquête amorcée à l'été 1992, que les sergents-détectives Paul Thérien et Pierre Tétraud, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM, ont eu vent que leur suspect était emprisonné à l'Institut Leclerc, à Laval.

Et c'est dans l'enceinte de ce pénitencier qu'ils ont effectivement retrouvé Ronald Olszewski, un individu d'origine allemande

ayant déjà vécu à Edmonton, en Alberta. Installé à Montréal depuis quelques mois, Olszewski purgeait depuis décembre 1992 une peine d'emprisonnement pour une histoire de trafic d'héroïne.

L'homme de 37 ans sera donc amené aujourd'hui sous bonne garde au palais de justice de Montréal pour y être formellement inculpé du meurtre crapuleux de Salomon Benmergui.

Conductrices habilement détroussées

SOPHIE SOMMELET

■ Un gentleman-cambrioleur a détroussé cinq femmes voyageant seules à bord de leurs voitures dans la région des Laurentides. Bel homme, non armé, et d'une amabilité à toute épreuve, le suspect réussit à dérober le contenu du sac à main de ces dames en leur faisant croire que leurs rouers sont défectueuses.

L'individu, âgé entre 30 et 40 ans, cheveux blonds, aborde ses proies à bord d'un véhicule fon-

cé du genre Chevrolet Monte Carlo, rapporte-t-on à la SQ. Il leur suggère par la suite d'immobiliser leur voiture afin de diagnostiquer la source de la défectuosité. La mise en scène se passe sur le ton badin du service rendu.

Le suspect en profite ensuite pour se glisser près du siège de la conductrice pour vider le contenu de sa bourse. L'une des victimes a ainsi perdu 70 dollars. Les autres montants sont inconnus.

Le voleur a perpétré ses délits

dans les villages de Saint-Sauveur, de Piedmont et de Sainte-Marguerite du lac Masson, une région pour le moins huppée des Laurentides. Les arnaques se sont toutes produites dans la journée de mardi dernier. La SQ n'a toutefois pas eu vent de récidive depuis.

Rappelons qu'en février dernier, un gentleman-cambrioleur s'en était pris de même à deux femmes de la Rive-Sud qui voyageaient seules dans des luxueuses voitures. La SQ refuse toutefois d'établir un lien entre les deux individus.

Un incendie détruit une conserverie

Presse Canadienne

SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

■ Un incendie a complètement ravagé la conserverie des Aliments Carrières, à Sainte-Angèle-de-Monnoir, hier après-midi. L'usine, dont les opérations étaient stoppées depuis novembre, ne servait plus que d'entrepôt.

Une centaine de milliers de caisses de tomates et de patates en conserve se trouvaient dans le vaste entrepôt. Trois employés d'entretien étaient à l'intérieur au moment où s'est déclaré le sinistre, vers 15 h 15. Ils ont pu quitter les lieux sains et saufs.

Les travailleurs ont éloigné du brasier un réservoir de gaz propane qui aurait pu exploser sous l'effet de la chaleur. «On a peisé

à Sainte-Elisabeth-de-Warwick», a dit M. Hébert.

Les premiers pompiers, une équipe de trois volontaires de Sainte-Angèle-de-Monnoir, ont débarqué sur les lieux vers 15 h 30. Pour constater qu'il leur fallait du renfort, et vite. «Je suis entré dans la bâtisse, le plafond brûlait sur une quarantaine de pieds carrés à la jonction entre l'entrepôt et l'usine, a expliqué Yves D'Auteuil, qui dirigeait le petit groupe. Il y avait assez de courants d'air là-dedans pour l'alimenter. J'ai tout de suite vu que ça nous prenait du monde.»

Les autres pompiers de Sainte-Angèle les ont rejoints une dizaine de minutes plus tard, bientôt suivis par des unités de Saint-Césaire et de Marieville. Au total, une quarantaine de pompiers ont combattu les flammes.

Chauffées à blanc, les boîtes de conserves explosaient dans un bruit sourd et volaient jusqu'à une cinquantaine de mètres dans les airs.

Les Aliments Carrières avaient décidé de fermer la conserverie au cours de l'hiver parce que la production locale de tomates ne suffisait pas à assurer sa rentabilité. L'incendie ne coûte donc aucun emploi à la municipalité. Le directeur de l'entreprise, Bernard Ostiguy, était incapable hier de fournir une évaluation des pertes causées par le sinistre. «Les bâtiments étaient au deux tiers neufs. On les avaient rénovés il y a sept ans environ», s'est-il contenté de dire. Les premiers indices laissent croire qu'une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

Qu'est-ce qui est le meilleur de sa catégorie ET est garanti à vie contre l'usure? Les chapeaux Tilley et les shorts classiques Tilley.

Fabriqué au Canada et fait pour durer!

Tilley Endurables

CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249

158, Laurier ouest
272-7791

LE SUCCÈS CONTINUE

LE GRAND JEU DE NUIT

RÉSULTATS

Banco Tirage du 93-07-21

2	8	9	21	27
31	32	38	43	44
47	52	57	58	59
60	64	66	67	69

Prochain tirage: 93-07-22

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Super Vente!

Tout est en réduction

FUTONS et BASES

	SIMPLE	DOUBLE	QUEEN
à partir de*	129\$	156\$	184\$

COUVRE-LITS EN DUVET

	SIMPLE	DOUBLE	QUEEN
à partir de	75\$	96\$	112\$

OREILLERS

EN DUVET à partir de 34\$

EN PLUME à partir de 15\$

les duvets ungava

VISA 10, av. des Pins Ouest Suite 220, Montréal (coin boul. St-Laurent) 636-9943

793, rue Avoca, Dorval (côté nord de Côte de Liesse & 3^e rue à l'ouest de 55^e Ave.) 636-6519

Lun. - Mer.	10H00 à 18H00	8H30 à 16H00
Jeu. - Ven.	10H00 à 21H00	8H30 à 16H00
Samedi	10H00 à 17H00	10H00 à 17H00

Woolworth

PREMIER EN AMÉRIQUE POUR LES BAS PRIX

FIN DE SEMAINE SPÉCIALE POUR LES CANADIENS

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

\$\$ CANADIENS AU PAIR POUR TOUT ACHAT *

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 25 JUILLET 1993 AUX MAGASINS WOOLWORTH SUIVANTS

Heures d'ouverture: Vendredi et samedi: 9 à 21 h — Dimanche: jusqu'à 17 h.

BURLINGTON VERMONT CHURCH STREET	ST. ALBANS VERMONT HIGHGATE PLAZA	PLATTSBURGH NEW YORK SKYWAY PLAZA	MESSINA NEW YORK HARTTE HAVEN PLAZA
---	--	--	--

* SAUF MISES DE CÔTÉ, BILLETS DE LOTERIE, CIGARETTES ET PRODUITS DE TABAGIE AINSI QUE LE PERMIS POUR CHASSE ET PÊCHE.

LE PARADIS SUR TERRE

LES CHATS COMME FELIX AIMENT *felix*

RADICALE RADO

Audacieuse, Rado est en avance sur son temps. Radicalement différente des autres montres, elle allie ingéniosité et esthétique. Avec son verre saphir bombé en forme de coupole, unique et presque aussi dur que le diamant, Rado offre une surface inrayable. Boîtier, cadran, verre et attaches du bracelet en or dix-huit carats sont en parfaite harmonie, grâce à un design intelligent qui a du cran.

RADO, EXCLUSIVE À BIRKS, À PARTIR DE 725 \$.

JOAILLER OFFICIEL, LES INTERNATIONAUX PLAYER'S LITEE

BIRKS LA GRIFFE EXCLUSIVE

1240, Carré Phillips, (514) 397-2511 • Centre Fairview Pointe-Claire, (514) 697-5180 • Centre Rockland, (514) 341-5426
Carrefour Laval, (514) 688-3431 • Mail Champlain, Brossard, (514) 465-3350 • Promenades St-Bruno, (514) 461-0011

L'oeuvre de Malépart survit dans son quartier

ISABELLE DUCAS

■ En plein coeur du quartier centre-sud, dans le *Faubourg à m'lasse*, des passants s'arrêtent devant une vitrine où sont exposés des assiettes dépareillées, des animaux en peluche, des chandails de laine, des porte-clés et beaucoup d'autres objets hétéroclites.

C'est la vitrine du Centre d'information communautaire et de dépannage Sainte-Marie, sur la rue Rouen. En plus de pouvoir y acheter une foule d'articles usagés à des prix dérisoires, les résidents du quartier peuvent rencontrer des conseillers qui les aideront à s'y retrouver dans le dédale des formulaires gouvernementaux, discuter avec un avocat ou un notaire et recevoir des conseils pour la gestion de leur budget.

Ménages et popote roulante

Le centre offre aussi aux personnes âgées un service de ménage et de «popote roulante». En fait, on peut y régler presque n'importe quel problème...

«Tout ça, c'est des idées de Jean-Claude Malépart, dit Jeannine Gauthier, une des directrices du centre. Il n'arrêtait pas de penser à de nouveaux moyens pour aider les gens. Maintenant qu'il n'est plus là, on doit se casser la tête.»

Mme Gauthier est impliquée dans le centre depuis sa fondation en 1972 par son frère, l'ex-député fédéral de Laurier-Sainte-Marie. Jean-Claude Malépart, décédé en 1989 des suites d'un cancer, s'est impliqué durant toute sa vie auprès de la population du quartier où il a grandi et où les revenus par ménage sont parmi les plus bas au Canada.

Aider sans arrière-pensée

«Mon frère m'a d'abord demandé de l'aider deux jours par

LE SUCCES CONTINUE



CE SOIR AU CHAMP-DE-MARS

semaine quand le Centre était dans un logement de la rue Hogan, à côté de chez lui, se rappelle Mme Gauthier, qui se plaît à tenir les comptes. Je n'ai jamais arrêté de l'aider. À une certaine époque, j'étais toujours ici. C'est très important pour moi de continuer son oeuvre».

Son frère lui disait très souvent: «Fais de quoi de bon sans penser que ça va te rapporter.» C'est ce que s'appliquent à faire tous les jours les bénévoles et employés. Et c'est sûrement ce qu'apprécient les innombrables visiteurs qu'ils reçoivent dans leurs locaux encombrés. Le lundi, lorsque la marchandise recueillie durant la semaine précédente est mise en vente, il y a même des chicanes pour obtenir les articles les plus intéressants. Et lors de la période des impôts, il y a foule pour rencontrer les conseillers.

Gratitude

Les témoignages de gratitude sont fréquents. Comme cette dame qui a envoyé au centre jusqu'à sa mort des courtoisies qu'elle fabriquait pour «remercier des services qu'elle avait reçus». Ou comme ce plombier qui fait des réparations gratuites parce que jamais il ne pourra «rendre au centre tout ce qu'il a fait pour moi quand j'en ai eu besoin».

Mme Gauthier, elle, trouve ça normal d'aider ainsi les autres. Il faut dire que son frère Jean-Claude et elle ont dû apprendre très tôt à se débrouiller seuls, ayant perdu leurs parents alors qu'ils étaient tout jeunes. Ils ont aussi reçu une éducation très religieuse, leur père ayant même déjà songé à devenir prêtre.

En période de récession, les demandes d'aide sont encore plus nombreuses alors que les dons diminuent. «Ça donne des maux de tête», confesse Mme Gauthier. En effet, il faut toujours trouver des moyens de régler les problèmes des mères de famille monoparentale, des jeunes chômeurs aux prises avec des problèmes de drogue et d'alcool, des personnes âgées qui ont de la difficulté à comprendre le charabia gouvernemental, des immigrants, des analphabètes, etc...

Il faut beaucoup d'imagination, et une énorme dose de générosité. Ensuite, comme le disait Jean-Claude Malépart, «fais-toi z'en pas avec l'argent, on en trouvera bien demain!»



Jeannine Gauthier poursuit l'oeuvre de son frère, Jean-Claude Malépart, dans le quartier centre-sud.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les cellulaires seront très probablement interdits dans les hôpitaux de Montréal

PASCAL CORBUSIER

■ Plusieurs hôpitaux montréalais songent à limiter, voire interdire, l'usage des téléphones cellulaires entre leurs murs.

Une telle politique pourrait voir le jour dès que les résultats d'une recherche, menée par une équipe de l'université McGill, sur les interférences électromagnétiques seront connus.

Ces recherches font suite à celles qu'avait déjà entreprises l'Université d'Alberta. Les téléphones cellulaires dans des hôpitaux de Toronto et de Regina ont été interdits à la suite de publication de cette étude.

À Montréal, des hôpitaux commencent à restreindre l'utilisation de cellulaires dont les interférences peuvent dérégler certains appareils sophistiqués, particulièrement ceux des soins intensifs.

À l'Hôpital pour enfants de Montréal et à l'hôpital Royal Victoria, bien qu'il n'existe pas de politique écrite, le personnel est informé et se charge d'expliquer aux visiteurs et aux patients qu'il est préférable de se servir d'un téléphone conventionnel à l'intérieur de ces établissements.

Les micro-ondes

Les téléphones cellulaires fonctionnent grâce à des micro-ondes qui sont source de bien des problèmes. Ils émettent continuellement des signaux, même lorsqu'il n'y a pas de communication.

Des études scientifiques ont confirmé que l'usage des téléphones cellulaires près des équipements médicaux comme les pompes, les ventilateurs, les incubateurs, les appareils de dialyse et les respirateurs, pouvait provoquer des défauts.

Les problèmes causés par les cellulaires peuvent être de toute nature. Les interférences qu'ils produisent peuvent dérégler, ou même complètement arrêter, certains appareils de précision.

Depuis quelques mois, une équipe de chercheurs albertains étudie les conséquences des interférences des cellulaires sur les équipements des hôpitaux.

C'est en se basant, en partie, sur ces travaux que les hôpitaux de l'Université d'Alberta, le Sick Children's de Toronto et le Royal Alexandra d'Edmonton ont décidé d'interdire l'usage des téléphones cellulaires.

Graves conséquences

Les recherches conduites sous la direction de l'ingénieur, Ted Malach, révèlent, en outre, que les talkies-walkies peuvent avoir des conséquences catastrophiques sur les appareils hospitaliers.

Les téléphones cellulaires sont bien moins puissants, mais peuvent produire exactement les mêmes résultats s'ils se trouvent dans un rayon de deux mètres des appareils. «Les réactions varient avec l'âge de l'appareil hospitalier, mais aucune des machines

testées n'est encore restée insensible à moins de deux mètres», explique M. Malach.

Selon lui, les ondes peuvent aussi affecter le calibrage de certains équipements. «Nous n'avons testé que 24 appareils différents, mais nous avons déjà des résultats très spectaculaires, notamment avec des respirateurs.» Les divers tests conduits par M. Malach ne sont qu'un début, puisqu'il a l'intention de tester 250 autres appareils.

À Montréal, les connaissances et les préoccupations sur les téléphones cellulaires et les interférences varient énormément d'un hôpital à l'autre. À l'Hôpital Charles Lemoyne, par exemple, on entend parler du problème, mais on reste sceptiques. «Nous n'avons fait aucune recherche sur le sujet, dit Mme Rita Charuau, responsable du service téléphonique. Nous n'avons aucune politique interne visant à limiter leur usage.»

Par contre, à l'hôpital Sacré-Coeur, un projet d'étude et de réglementation est prévu pour l'automne.

Inquiétudes

À l'Association des hôpitaux du Québec, on affirme qu'il n'existe aucune politique visant à réglementer l'usage des cellulaires en milieu hospitalier. Néanmoins, le phénomène inquiète.

Le Dr Paul Landry, adjoint au vice-président exécutif, affirme que s'il existe des problèmes en Alberta, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne surgissent pas au Québec. «Nous avons les mêmes normes relatives aux équipements. Même si les recherches ne sont pas terminées, je crois qu'il vaut mieux pêcher par prudence.»

Quant à Johanne Ford, porte-parole de Santé et Bien-être Canada, elle explique que le ministère est au courant des recherches. «Les cellulaires sont un problème depuis quelque temps. Hélas! ce ne sont pas des instruments médicaux et nous ne pouvons réglementer leur usage. Néanmoins, nous continuons à travailler activement pour pouvoir émettre des recommandations aux hôpitaux au plus vite.»

Au Royal Alexandra Hospital d'Edmonton, des directives écrites ont déjà été émises. Pour Ray Cisllo, l'ingénieur qui a rédigé ces directives, «tous les hôpitaux devraient suivre la même consigne assez rapidement.»

«À son avis, si la recherche dans ce domaine a été retardée, c'est à cause de l'incrédulité des gens. La réaction est toujours la même. On croit que c'est encore une autre rumeur. Moi personnellement, j'ai trouvé une excellente réponse pour les incrédules: je fais tout simplement une démonstration avec un ventilateur et un cellulaire. Leurs yeux s'agrandissent quand ils voient les réactions. Ceux à qui j'ai fait cette démonstration ne se servent plus jamais d'un cellulaire à proximité des appareils hospitaliers.»

Nouvelles mesures, aux USA, pour lutter contre le tabagisme passif

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ L'Agence fédérale pour la Protection de l'Environnement (EPA) a fait hier de nouvelles recommandations très strictes pour lutter contre le tabagisme passif, demandant notamment aux non-fumeurs de faire pression pour l'adoption de lois anti-tabac.

L'EPA «croit fermement qu'il y a suffisamment de preuves scientifiques pour motiver des actions pour protéger les non-fumeurs

d'une exposition involontaire à la fumée passive», a déclaré la responsable de l'EPA, Carol Browner, devant une commission parlementaire, en présentant une brochure d'information destinée au public.

Dans ses recommandations, Mme Browner — qui est membre du cabinet Clinton — a mis l'accent sur la protection des enfants, plus exposés selon l'EPA aux troubles respiratoires. Elle a demandé avec force aux parents non-fumeurs d'interdire que l'on fume chez eux.

La vitamine A réduirait les risques de cancer du sein

Agence France-Presse

BOSTON

■ Manger des épinards, des carottes ou tout autre aliment riche en vitamine A tend à réduire d'environ 20 p. cent les risques de cancer du sein, selon une étude publiée aujourd'hui dans le *New England Journal of Medicine*.

Les chercheurs ont en effet découvert que les femmes qui consomment moins d'une fois par jour des aliments contenant de la vitamine A avaient environ 20 p. cent plus de risques d'être atteintes d'un cancer du sein.

En consommer une à deux fois par jour est suffisant pour éliminer ce risque élevé, souligne l'étude dirigée par le Dr David Hunter, mais en consommer de très grosses quantités ne semble pas le réduire davantage.

La vitamine A se trouve notamment dans les oranges, les légumes verts ou jaunes, ainsi que dans le foie et le lait. Mais les épi-

nards, les carottes, les courgettes et les patates douces en contiennent également beaucoup.

Les chercheurs ont étudié pendant huit ans les habitudes alimentaires de 89 494 infirmières américaines. Au cours de cette période, 1 439 d'entre elles ont été atteintes d'un cancer du sein.

Les sujets avaient été divisés en quatre groupes, en fonction de leur consommation quotidienne de vitamine A, allant de moins de 6 630 unités internationales pour la catégorie la plus faible, à plus de 17 640 pour la plus élevée.

Les médecins n'ont décelé aucune différence entre les trois groupes à consommation normale ou élevée. Dans la catégorie la plus faible, le risque de cancer était 20 p. cent plus élevé.

L'étude souligne en outre que seules les femmes dont l'alimentation quotidienne est très pauvre en vitamine A peuvent tirer un bénéfice des suppléments synthétiques de vitamine A.

LE GROUPE

SOLDES SUR TOUTES NOS COLLECTIONS DE VÊTEMENTS

D'ENTREPÔT JUSQU'À 70% DE RABAIS

UN SEUL ENDROIT : 1350 Nobel, Boucherville tout près du pont tunnel !

5 jours seulement 22-23-24-25-26 juillet

Heures d'ouverture :
Jeu.- Ven.- Lun. : de 8h00 à 21h00
Sam. et Dim. : 9h00 à 17h00

Chèques, VISA, MASTER CARD acceptés

1350 rue Nobel, Boucherville, Qc.
Tél.: 449-9257

Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

LES LÉGENDES DU TENNIS XEROX

du 22 juillet au 25 juillet, Xerox à l'œuvre 10 des plus grandes tournois du tennis mondial

NASTASE GERULAITIS
LAVER
ROSEWALL
GULLIKSON
GENOIS
ET PLUSIEURS AUTRES...

Pour réserver vos billets, contactez le réseau Admission au 790-1245 ou sans frais 1-800-381-4595

Les Légendes du Tennis Xerox font partie du Circuit Senior ATP.

ATP SENIOR TOUR

Tennis Canada

Les hôtels réclament des concessions à 8 000 employés

FRANÇOIS BERGER

■ L'hôtel Méridien de Montréal, l'un des plus prestigieux de la métropole, menace de fermer définitivement ses portes à la fin de cette année si ses employés syndiqués n'acceptent pas une réduction des salaires et un remaniement des conditions de travail.

Le Méridien, qui accueille entre autres événements de prestige le Festival des films du monde, prévoit un déficit de 5 millions de dollars cette année si les salaires de ses 350 employés ne sont pas revus à la baisse.

«La décision de fermer les portes a été prise il y a un mois», a dit hier M. Réjean Larouche, un avocat montréalais qui supervise pour le compte de cinq grands hôtels les négociations de contrats de travail avec les syndicats d'employés majoritairement affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le Méridien, qui a ouvert ses portes à Montréal en 1978, appartient à Place Desjardins Inc., organisme du Mouvement Desjardins qui possède le complexe du même nom dans le centre-ville de Montréal, et est administré par la Société des Hôtels Méridien, une filiale d'Air France.

«La fermeture aura vraiment lieu si les employés n'acceptent pas de réduire les salaires», a affirmé Me Larouche. L'entreprise doit en vertu de la loi québécoise aviser le gouvernement du licenciement collectif quatre mois d'avance, ce qui situe la fermeture éventuelle au début du mois de décembre prochain.

Les représentants syndicaux doivent rencontrer aujourd'hui les porte-parole patronaux pour discuter de la suite à donner aux demandes du Méridien. La direction de l'hôtel veut réduire de 25 p. cent (par exemple, de 9,02 à 6,77 dollars l'heure) le salaire des employés qui perçoivent des pourboires et entend décréter cette année un gel salarial pour les autres employés (femmes de chambre, réceptionnistes...). L'employeur réclame aussi la polyvalence des employés et veut diminuer le nombre d'heures dont la rémunération est garantie quand des employés sont appelés au travail.

Les économies annuelles recherchées sont de l'ordre du demi-million de dollars. L'hôtel veut également réduire son personnel, mais la direction n'a pas voulu quantifier cette réduction.

Le Méridien, qui compte 620 chambres, n'est pas le premier grand hôtel à menacer ses employés de fermeture, au moment où une trentaine d'établissements sont en pleine période de négociation avec des syndicats représentant 8 000 membres de la CSN dans l'hôtellerie. La majorité des conventions collectives de travail, signées à l'été 1990, sont venues à échéance le 30 juin dernier. Des employés d'hôtels sont d'autre part affiliés au syndicat des Métallurgistes (Fédération des travailleurs du Québec), à celui des Teamsters et au syndicat des Cheminots.

Le Hilton de Québec (Centre des congrès) a menacé la semaine dernière de fermer ses portes si ses 450 employés, en lock-out depuis neuf mois, n'acceptaient pas un gel salarial cette année. Les employés syndiqués à la CSN ont accepté mardi le gel salarial en 1993 et une hausse de 2 p. cent pour chacune des années 1994 à 1996.

À Montréal, le Nouvel Hôtel, boulevard René-Lévesque, a fermé ses portes le 15 juin dernier. L'établissement de 126 chambres a cependant reçu une offre d'achat de personnes non identifiées. Le Ramada du Parc olympique a aussi fermé ses portes en décembre dernier, retirant 234 chambres d'un parc hôtelier déjà saturé en raison des mauvaises conditions économiques.

La situation «est très difficile».

Pas de sanctions contre les policiers de la CUM

■ Les autorités de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) n'ont pas imposé de sanctions aux policiers qui avaient débrayé le 8 juillet dernier pour protester contre la Loi 102 décrétant le gel des salaires.

Les 4 500 membres de la Fraternité des policiers de la CUM avaient décidé, le 8 juillet, de ne répondre qu'aux appels d'urgence pendant une période de six heures. La direction de la police ainsi que les autorités politiques de la CUM n'avaient pas exclu d'éventuelles sanctions, mais aucune mesure dans ce sens n'a été prise jusqu'à maintenant.

Le Conseil des services essentiels avait été saisi de la question de la sécurité publique pendant le débrayage et avait ordonné au syndicat de ne plus entreprendre des pressions semblables. Depuis, la Fraternité conteste en cour la juridiction du Conseil.

Pour le moment, aucune mesure disciplinaire ni sanction salariale n'a été imposée aux policiers syndiqués qui sont en négociation avec la CUM pour le renouvellement de leur contrat de travail.

pour tout le monde de l'hôtellerie», a commenté hier M. Gustav Bamatter, vice-président de l'Association des hôtels du Grand Montréal, qui regroupe 44 grands hôtels totalisant 12 600 chambres. «La grande majorité des hôtels perdent de l'argent depuis 1991», a-t-il dit en indiquant que le taux d'occupation des chambres n'a pratiquement pas bougé — il se situe à 51 p. cent — pendant les six premiers mois de 1993, comparativement à la première moitié de l'an dernier.

Le nombre de congrès internationaux, qui attirent des clients intéressants pour les grands hôtels, est deux fois moins important cette année qu'en 1992, une année elle-même assez difficile, selon l'Office des congrès de Montréal, qui attend 440 000 congressistes cette année, dont 8 p. cent en provenance de pays au-

tres que le Canada et les États-Unis.

Selon M. Bamatter, les touristes américains sont plus nombreux cette année et compensent en partie le manque à gagner dû à la baisse des congressistes d'outre-mer. Une campagne publicitaire, dont le coût de 2 millions de dollars est défrayé par une série d'organismes montréalais de promotion et par le gouvernement du Québec, a inondé les journaux américains de millions d'exemplaires d'un encart vantant les mérites de *Fantastic Montréal*.

Les prix des chambres d'hôtel annoncés dans cette publicité varient de 62 à 180 dollars (canadiens) par jour, mais l'Association des hôtels refuse de publier le prix moyen d'une chambre d'hôtel à Montréal cet été, parce que «les prix varient tellement», a dit M. Bamatter.

La présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Mme Lise Poulin, qui représente les employés d'hôtels, a reconnu hier l'existence de «problèmes partout dans l'industrie (hôtelière)». Elle a admis que les négociations de contrats de travail sont déjà en retard de trois semaines par rapport aux échéances prévues initialement.

Nombreux sont les établissements qui veulent réduire leur masse salariale et qui exigent des reculs dans les conditions de travail négociées au cours des dix dernières années, a noté la syndicaliste.

Dans une dizaine de jours, les syndicats croient être en mesure de voir des avenues de règlement, a dit Mme Poulin. Les clauses salariales viennent tout juste d'être introduites aux tables de négociations, les syndicats réclamant le

taux d'inflation plus deux p. cent par année d'augmentation d'ici à 1995.

Les syndicats de l'hôtellerie veulent aussi avoir leur mot à dire dans l'organisation du travail, notamment au chapitre de l'encadrement trop rigide (il y a un cadre pour trois salariés dans cette industrie). «Nous allons tenir compte des difficultés de chaque hôtel», a assuré Mme Poulin.

De nombreux établissements, dont Le Méridien, ont accepté de montrer leurs livres comptables aux syndicats dont ils réclament des concessions.

Le tiers des travailleurs de l'hôtellerie sont des immigrants, des femmes deux fois sur trois. Selon la CSN, 10 000 emplois ont été perdus dans ce secteur au cours des quatre dernières années au Québec.

ADESSO
Fine Cuisine Italienne
"Le charme d'une bonne table à prix raisonnable"
Réservation: 383-4603
1999, boul. Henri-Bourassa Est

LE SUCCÈS CONTINUE
LE GRAND JEU DE NUIT

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez rappeler votre carte de membre au point de vente.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

NOS PRIX SONT IMBATTABLES FAITES-EN LA COMPARAISON!

Matelas

SEALY ORTHO LC

Simple.....	145 \$	NOUS
Double.....	185 \$	PAYONS
Grand.....	245 \$	LA T.P.S.
Matelas Sealy à partir de	99 \$	ET LA T.V.Q.

SEALY POSTUREPEDIC
«Si ce n'est pas un Posturepedic ce n'est pas le meilleur de la gamme Sealy.»

Simple.....	369 \$	NOUS
Double.....	449 \$	PAYONS
Grand.....	549 \$	LA T.P.S.
Très grand.....	749 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Sealy à partir de	229 \$	

SEALY MONTE CARLO

Simple.....	249 \$	NOUS
Double.....	299 \$	PAYONS
Grand.....	349 \$	LA T.P.S.
Matelas Sealy à partir de	169 \$	ET LA T.V.Q.

PAS DE TAXES

ESSAI GRATUIT DE 30 NUITS

- Si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e) de votre achat, nous échangerons ou vous rembourserons l'article en question.
- Garantie de 15 à 30 ans sur tous les matelas Sealy et Simmons
- NOUS PAYONS LA T.P.S. et la T.V.Q.

SIMMONS

SIMMONS EVASION

Simple.....	279 \$	NOUS
Double.....	349 \$	PAYONS
Grand.....	399 \$	LA T.P.S.
Matelas Simmons à partir de	189 \$	ET LA T.V.Q.

SIMMONS BEAUTYREST
«Si ce n'est pas un Beautyrest ce n'est pas le meilleur de la gamme Simmons.»

Simple.....	569 \$	NOUS
Double.....	669 \$	PAYONS
Grand.....	749 \$	LA T.P.S.
Très grand.....	949 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Simmons Beautyrest à partir de	349 \$	

SIMMONS IMPERIAL

Simple.....	389 \$	NOUS
Double.....	479 \$	PAYONS
Grand.....	549 \$	LA T.P.S.
Très grand.....	769 \$	ET LA T.V.Q.
Matelas Simmons à partir de	249 \$	

MATELAS «PAYÉ ET EMPORTÉ»
à partir de 36,95 \$

ÉDREDONS EN DUVET

Édredons garantis à vie. Les plus bas prix garantis. Nulle part à Montréal vous ne trouverez un meilleur choix d'édredons de qualité, de housses d'édredons et d'accessoires assortis.

Jumeau.....	79,95 \$
Double.....	109,95 \$
Grand.....	129,95 \$
Très grand.....	159,95 \$

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE
de l'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

QUALLOFIL
L'OREILLER DE QUALITÉ

OREILLER STANDARD 99\$
Lavable à la machine, non allergène

OREILLER EN DUVET 299\$

ENSEMBLES DE DRAPS

Nulle part ailleurs... vous ne trouverez cette qualité, aux plus bas prix garantis.

PERCALE (180 fils au po car.)		SUPER PERCALE (200 fils au po car.)	
Ens. jumeau.....	16,95 \$	Ens. jumeau.....	24,95 \$
Ens. double.....	26,95 \$	Ens. double.....	34,95 \$
Ens. grand.....	32,95 \$	Ens. grand.....	44,95 \$
Ens. très grand.....	47,95 \$	Ens. très grand.....	59,95 \$

SOLDE DE PARURES DE FENÊTRES

- Tentures et rideaux sur mesure
- Stores
- Stores romains
- Persiennes

PAS DE TAXES

NOS PRIX

LEVOLOR • HunterDouglas • Prima • draco

MATELAS
Plus bas prix garantis

PORCELAINE CRISTAL ET CADEAUX
LISTE DE LA MARIÉE

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST

les promenades de la CATHÉDRALE

ROCKLAND TEL: (514) 341-7810

PARURES DE FENÊTRES
SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT
341-7810

Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR, 7 ANNÉES LONGUE

TEL.: (514) 282-9525
SIE CATHERINE UNIVERSITY

Fiscalité municipale: Québec prêt à discuter de modifications à la loi

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, est conscient de l'importance du récent jugement de la Cour suprême sur la fiscalité municipale favorisant les entreprises industrielles au détriment des administrations locales, et est prêt à discuter avec elles d'éventuelles modifications à la loi.

« Il y a longtemps que la question invoquée dans le jugement de la Cour suprême est sur la table, a expliqué hier M. Ryan avant de participer au Conseil des ministres. Maintenant il s'agit de savoir de quelle modification on parle.

« Ça va dépendre de la portée du jugement et des implications qu'il aura pour les municipalités concernées », a-t-il poursuivi.

Le jugement rendu le 15 juillet par le plus haut tribunal du pays, dans la cause opposant la compagnie Ciment Québec et la corporation municipale de Saint-Basile de Portneuf, stipu-

le qu'à partir de maintenant, un immeuble assujéti à un complexe industriel peut être considéré comme une machine, un appareil ou un accessoire, et échapper ainsi aux taxes municipales.

C'est toute la portée de l'article 65.1 de la Loi sur la fiscalité municipale de 1979 qui est remise en cause et qui risque de faire perdre des millions de dollars aux municipalités qui l'ont jusqu'à maintenant interprété à leur avantage en taxant tous les bâtiments sans égard à sa véritable vocation qui est de servir à fabriquer un produit.

« Les discussions autour de cet article (65.1) touchant la fiscalité des entreprises industrielles, a précisé M. Ryan, se poursuivent depuis longtemps. Nous étudions actuellement ce très important jugement et nous analysons aussi les répercussions qu'il pourra avoir sur les municipalités. »

Déjà le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, a demandé au ministre Ryan d'envisager,

dans les plus brefs délais, des modifications à la Loi sur la fiscalité municipale, parce que ce jugement risque d'avoir des conséquences désastreuses dans les budgets des municipalités.

M. Ryan a par ailleurs soutenu que les municipalités ont sûrement dû se prémunir contre les conséquences éventuelles d'un jugement défavorable lorsque la décision de la cour d'appel qui leur était favorable a été portée il y a près de deux ans devant la Cour suprême.

« J'imagine que les municipalités connaissent la portée des poursuites, a indiqué M. Ryan, et elles ont dû voir à se ménager certaines réserves pour faire face aux décisions. »

Le ministre a finalement accepté de discuter de la question à la Table Québec-municipalités, qui doit se tenir à la fin du mois d'août, mais il a refusé de parler d'urgence.

« Dans ce cas-ci, a-t-il dit, je ne sais pas si on peut précipiter les choses, mais on abordera la question à la Table Québec-municipalités si l'UMRCQ le désire. »

Ryan poursuit des discussions avec les policiers de la SQ

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Pour éviter que les policiers de la Sûreté du Québec ne reprennent leur grève du zèle et cessent leur surveillance des grands réseaux routiers du Québec, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, poursuit des discussions avec les policiers.

Hier, avant de participer à une mini-réunion du conseil des ministres, M. Ryan a expliqué que « des conversations exploratoires » sont en cours et qu'elles tiennent toujours compte des paramètres fixés par la loi 102 sur un gel des salaires de deux ans pour tous les employés de l'État, y compris les policiers.

« Pour le moment, a-t-il dit, ce sont des échanges exploratoires qui visent à identifier les objets précis sur lesquels devrait porter une négociation proprement dite, en conformité avec les exigences de la loi. »

Le 15 juillet, après un mois de grève du zèle, l'Association des policiers provinciaux du Québec a recommandé à ses 4500 membres de mettre un terme à ses moyens de pression et de reprendre leur travail normal après avoir reçu l'assurance des repré-

sentants gouvernementaux que les négociations reprendraient immédiatement, « sans pour autant accepter, ni d'une part, ni d'une autre, l'idée d'un gel consenti ou celle du retrait d'un gel imposé ».

Les négociations ont repris depuis et se poursuivront tant et aussi longtemps que les policiers auront l'impression qu'elle évolue raisonnablement et rondement.

L'APPQ a par ailleurs poursuivi sa dénonciation de la loi 102, tout en se disant prête à faire sa part dans l'assainissement des finances publiques à condition que les sacrifices qu'on leur demandera de faire soient effectivement négociés.

Le président de l'APPQ, Jocelyn Turcotte, a dit souhaiter que la période de trêve que ses membres ont accepté de partager avec le gouvernement soit mise à contribution pour qu'un dialogue sérieux et positif s'instaure et que des solutions acceptables aux

deux parties puissent être imaginées.

S'ils sont toujours officiellement au travail et qu'ils ne menacent plus de recourir à des moyens de pression, c'est donc que les discussions sont jusqu'à maintenant satisfaisantes.

Malgré le répit dans les moyens de pression, il y en a encore qui ont laissé entendre que les policiers de la SQ, malgré les engagements de leurs dirigeants syndicaux, ne sont pas encore très visibles sur les routes du Québec. Le ministre a refusé, hier, d'accréditer ces informations alarmistes.

« Je crois que les policiers s'occupent présentement de leurs obligations de manière normale et j'en suis très heureux », a-t-il dit.



Les fonctionnaires mis à pied remplaceront les retraités

Presse Canadienne
OTTAWA

Le président du Conseil du trésor, Jim Edwards, s'est engagé, hier, à donner la préférence aux fonctionnaires mis à pied par la diminution du nombre de ministères pour remplacer les 7000 employés qui prennent leur retraite ou donnent leur démission chaque année.

Le ministre a souligné que la réduction de 32 à 23 du nombre de ministères, annoncée le mois dernier par la première ministre Kim Campbell, va faire réaliser des économies d'environ 600 millions au cours des quatre années commençant en 1994-95.

Le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Darryl Bean, a félicité le gouvernement pour cette mesure, qui va avoir pour effet d'améliorer le moral des fonctionnaires, eux qui ont vu leurs salaires gelés trois fois au cours des quatre dernières années.

Mais ce n'est pas assez, a-t-il ajouté. Il reste le problème de la sous-traitance, qui a siphonné 4,1 milliards en 1991-92.

« Il y aurait probablement de plus grandes économies à réaliser de ce côté que dans tous les programmes de restructuration, a-t-il déclaré. Mais ils ne le feront pas, parce qu'il leur faudrait restreindre le favoritisme. »

Elkas nie toute rencontre avec un représentant de Saddam

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre québécois des Transports, Sam Elkas, a clamé, hier, qu'en aucun temps il n'a rencontré, en 1991 au Maroc, un ou des représentants du gouvernement irakien lors de sa participation au Congrès mondial de la route.

La porte-parole du ministre, Mme Diane Lépine, a rapporté dans un communiqué émis hier qu'un membre du gouvernement québécois, lorsqu'il représente le Québec à l'étranger, dans des fonctions officielles, « est toujours accompagné dans tous ses déplacements par deux ambassadeurs comme ce fut le cas pour M. Elkas ».

« En aucun temps, il (Elkas) ne se serait permis d'aller à l'encontre d'un embargo de l'ONU », a ajouté l'auteur du communiqué.

« Jamais M. Elkas n'a rencontré les représentants du gouvernement irakien puisque ce pays n'était pas invité au Congrès de la route en 1991 au Maroc », a-t-on précisé dans le document.



Le taux
4,8
pour cent par année
pour 48 mois
L'auto

ACCORD

Un placement intelligent, sûr à long terme.

Civic

Le meilleur rapport prix-plaisir grâce aux performances de son moteur V-TEC 1,6 litre.

Prelude

Proclamé meilleure voiture performante pour 1993 par l'association des journalistes automobiles du Canada AAC

Le hic
Offre d'une durée limitée



Commandez votre Honda bientôt chez un concessionnaire Honda. Le financement au taux de 4,8 % par année offre une économie substantielle. Renseignez-vous chez le concessionnaire, mais faites vite, cette offre prend fin bientôt.

* Financement au taux annuel de 4,8 % pour 48 mois offert, sur approbation du crédit, à l'achat des Civic hatchback, Si 93, berlines Accord LX et EX 93, coupés Accord LX 93, Prelude 92 et 93 ainsi que Prelude SR, AWS et SR-V 92 et 93. Exemples — financement de 15 000 \$ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 344,08 \$, coût d'emprunt de 1 515,84 \$, obligation totale de 20 000 \$ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 458,78 \$, coût d'emprunt de 2 021,44 \$, obligation totale de 22 021,44 \$. Offre d'une durée limitée. Renseignez-vous auprès du concessionnaire.

HONDA

55 % des Canadiens souhaitent l'abolition du Sénat

Pour la première fois depuis que l'Institut Gallup cherche à connaître l'opinion des Canadiens sur le Sénat, plus de la moitié d'entre eux (55 p. cent) semblent aujourd'hui en faveur de son abolition. Cette proportion était de 34 pour cent en décembre 1991. Par ailleurs, 37 pour cent des répondants sont d'avis que les sénateurs devraient être élus, tandis que quatre pour cent seulement pensent qu'ils doivent continuer d'être nommés à cette fonction. Cinq pour cent ne formulent aucune opinion.

L'appui à l'abolition de la Chambre haute

SONDAGE GALLUP

te est remarquablement stable dans les cinq grandes régions géographiques du pays, sauf au Québec, où il est beaucoup plus élevé qu'ailleurs. En effet, 68 pour cent des Québécois se prononcent en faveur de l'abolition du Sénat, alors que cette proportion n'est que de 47 pour cent dans les provinces de l'Atlantique et de 49 pour cent en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

L'augmentation de 6000 dollars de leur allocation de dépenses que s'étaient votés les sénateurs récemment avait évidemment peu fait pour leur attirer la sympathie de la population. A telle enseigne qu'ils s'étaient empressés de revenir sur cette malencontreuse décision. Quoi qu'il en soit, les conclusions du dernier sondage reflètent l'attitude du public à l'endroit d'une institution qui, pour beaucoup, a perdu sa raison d'être.

L'âge et le niveau d'instruction jouent un rôle significatif dans l'attitude de la population à l'endroit de la Chambre haute,

les Canadiens plus âgés et moins instruits étant plus susceptibles de préconiser son abolition.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1010 interviews effectuées entre le 8 et le 13 juillet 1993 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage; par exemple, les 269 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de six pour cent dans 19 cas sur 20.



Barbara McDougall

23 000\$ pour des photos de Barbara McDougall

OTTAWA

Les contribuables canadiens ont payé presque 12 fois plus cher des photos de l'ancienne ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, parce qu'elle voulait paraître «débordante d'énergie, malgré son âge».

Au lieu d'avoir recours à un photographe du gouvernement fédéral, Mme McDougall s'est adressée à un photographe de Toronto, Tony Hauser, qui s'est fait payer 22 977\$.

M. Hauser avait exigé plus tôt 37 551\$, dont 900\$ pour «une session d'étude de caractère». Il a accepté par la suite d'abaisser la facture de 14 574\$.

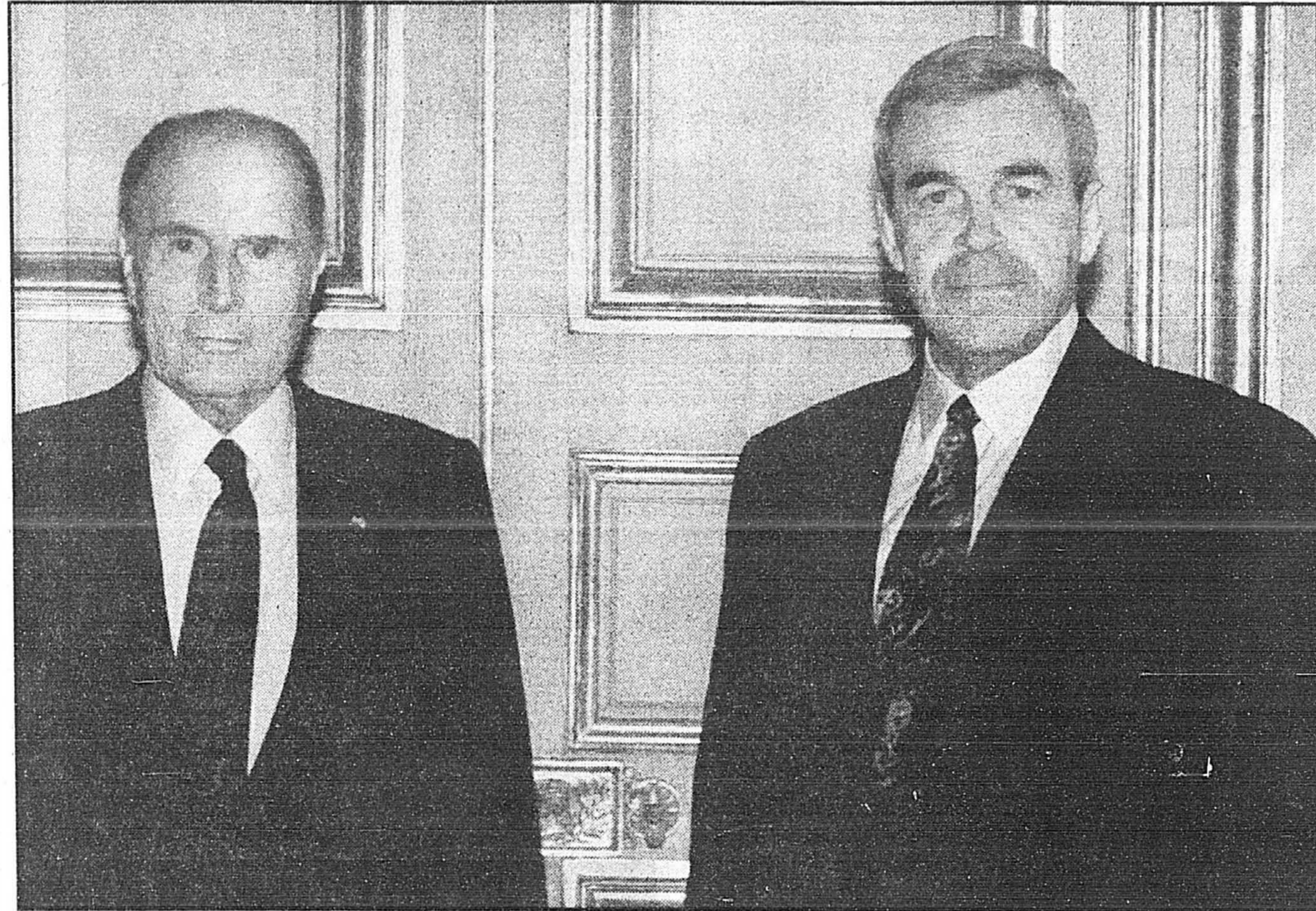
Pour cette somme, Mme McDougall a eu droit à 1500 photos. Un photographe fédéral aurait demandé 78 cents la photo, soit 1170\$, plus quelques centaines de dollars pour la séance de pose.

Les photos ont été prises au début de l'année. En mars, Mme McDougall annonçait son intention de quitter la vie politique.

Un adjoint de M. Hauser a expliqué qu'il s'agissait «d'une valeur excellente pour la qualité du travail qui a été fait».

«Barbara McDougall, a-t-il souligné, est une femme d'un certain âge et ils (les membres de son cabinet) voulaient qu'elle paraisse débordante d'énergie. Vous en avez pour votre argent dans ce métier.»

Le 25 juin, Perrin Beatty a été nommé ministre des Affaires extérieures.



Le nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Benoît Bouchard (à droite), a présenté hier ses lettres de créance au président de la France, M. François Mitterrand.

Bouchard présente ses lettres de créance à Mitterrand

MICHEL DOLBEC de la Presse Canadienne

PARIS

L'ex-ministre Benoît Bouchard a présenté ses lettres de créance au président François Mitterrand, hier, et est ainsi devenu officiellement le nouvel ambassadeur du Canada à Paris.

«Heureux de tourner la page sur la vie politique et les «moments extraordinaires» qu'elle lui a fait vivre, M. Bouchard, comme c'est l'usage, a été accueilli dans la cour du Palais de l'Élysée au

son des trompettes et des tambours de la Garde républicaine. L'ambassadeur a été reçu par le président pendant une quinzaine de minutes, ce qui est dans la juste moyenne pour ce genre de cérémonie.

MM. Mitterrand et Bouchard ont fait un tour d'horizon des principaux dossiers franco-canadiens, sans aborder «de façon spécifique» l'avenir du Canada. Le président, a raconté le nouveau diplomate, a aussi évoqué la situation dans l'ex-Yougoslavie — où collaborent étroitement les Casques bleus français et cana-

diens — et a «beaucoup insisté» sur l'importance de la francophonie.

«Ça été excellent. Le président est en pleine forme, a résumé l'ex-ministre sur le parvis de l'Élysée. M. Mitterrand apprécie beaucoup la qualité des relations avec le Canada. L'essentiel de son message est l'espoir que tout ça demeure au même niveau.»

Le seul nuage dans le ciel des relations franco-canadiennes demeure le conflit des pêches autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce problème «sérieux» a évidemment été soulevé,

a indiqué M. Bouchard, mais «n'a pas été la discussion majeure».

«Je pense, a-t-il dit, que M. Mitterrand a la même volonté que le Canada de trouver une solution négociée au litige. «En tenant compte qu'au Canada, il y a des drames qui se vivent. Des milliers et des milliers d'emplois sont perdus.»

L'arrivée de M. Bouchard à Paris coïncide avec celle d'un nouveau Délégué général du Québec, Claude Roquet, qui succède à André Dufour, maintenant responsable du Secrétariat aux affaires internationales canadiennes.

Denis Pronovost peut interjeter appel

Québec

Le juge Christine Tourigny, de la cour d'appel, a accordé la permission au député fédéral de Saint-Maurice, Denis Pronovost, d'en appeler du jugement de culpabilité d'agression sexuelle rendu par le juge Luc Trudel à Shawinigan le 16 juin dernier.

Dans un texte de trois pages, le procureur de l'accusé, explique que le juge de première instance a erré en faits et en droit, par exemple, «en passant sous silence les nombreuses contradictions, les nombreuses imprécisions et l'incohérence du témoignage du dénonciateur S.V. (...) de même que l'incohérence de la déposition de J.D. qui reconnaît avoir accepté d'aller dans une chambre de motel avec l'accusé et de s'être volontairement déshabillé».

Dans son avis d'appel daté du 8 juillet, l'avocat de Pronovost estimait que le juge Trudel «a erré en droit en refusant de permettre au procureur de l'accusé de contre-interroger le dénonciateur S.V. sur son orientation sexuelle».

L'ALENA pourrait être conclue la semaine prochaine, selon le ministre du Commerce international

MICHEL HÉBERT de la Presse Canadienne

LAC MEECH

L'Accord de libre-échange nord-américain pourrait être conclu dès la semaine prochaine à Washington, a déclaré hier le ministre du Commerce international, Tom Hockin.

«Nous sommes très proches de la conclusion de l'accord», a déclaré le ministre à sa sortie de la réunion du cabinet tenue au lac Meech.

«Il y a eu tellement de progrès dans les discussions techniques menées à Ottawa que les ministres des trois pays se rencontreront jeudi prochain à Washington», a affirmé le ministre, visiblement satisfait de la ronde de négociations menées par les équipes techniques canadienne, américaine et mexicaine réunies depuis quelques jours à Ottawa.

Leurs pourparlers portaient essentiellement sur les accords parallèles relatifs à l'environne-



Tom Hockin

ment et aux normes de main-d'oeuvre.

L'ALENA est une entente commerciale visant à accroître et à harmoniser les échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Le Canada a conclu un tel accord de libre-échange avec les États-Unis il y a trois ans.

Des progrès significatifs semblent effectivement avoir été faits ces derniers jours puisque c'est le représentant américain au Commerce international, Mike Kantor, qui a invité ses homologues canadien et mexicain à une réunion à Washington, jeudi. Leur rencontre devra durer deux jours.

Tom Hockin a fait part de la nouvelle quelques minutes après avoir reçu un appel téléphonique de M. Kantor l'invitant à Washington.

Les Américains veulent régler ce dossier le plus vite possible, a fait comprendre le ministre Hockin. Le Congrès doit ajourner ses travaux pour l'été le 6 août prochain. Le président Bill Clinton voudrait donc voir le Congrès entériner l'ALENA avant cette date.

Vues comme des obstacles à la conclusion de l'ALENA, les sanctions commerciales auxquelles devaient être assujetties les accords parallèles, selon le vœu des

Américains, semblent avoir été contournées.

«Nous devons déterminer comment les normes environnementales et celles relatives au travail pourront être améliorées selon les juridictions de chaque pays», a substantiellement expliqué le ministre en évitant de préciser le changement d'attitude de nos voisins du sud.

«Et cela, a-t-il ajouté, doit être fait sans violer la souveraineté d'aucun des pays».

«Nous pouvons le faire sans imposer des sanctions commerciales parce que des sanctions de ce type mèneront à plus de protectionnisme», a soutenu Tom Hockin en insistant sur le fait que le Canada s'opposait toujours à de telles mesures coercitives.

S'il y a violation répétée des normes environnementales et de main-d'oeuvre, il y aura enquête publique ou privée. Les résultats de ces enquêtes seront rendus publics. Une mesure puissamment dissuasive, selon le ministre.

La nomination d'une candidate contrarie les libéraux de Brome-Missisquoi

Grandy

La nomination de Mme Joan Kouri, une femme de Montréal, comme candidate libérale dans Brome-Missisquoi en vue des prochaines élections fédérales a créé un certain mécontentement au sein de l'association de comté.

Ron Gibb's, pour sa part, n'apprécie pas du tout d'avoir été exclu de la course à l'investiture, lui qui avait annoncé son intention de se porter candidat il y a plus d'un an déjà.

André Bachand et Heather Keith-Ryan, qui étaient aussi en lice, ont finalement retiré leur candidature, laissant ainsi la voie libre à Joan Kouri.

Il a été impossible de joindre M. Bachand et Mme Ryan afin d'obtenir des

explications concernant leur décision mais, selon Ron Gibb's, les pressions des hautes instances du parti étaient si fortes qu'ils n'avaient pas d'autre choix.

La date limite des candidatures avait été fixée au vendredi 16 juillet et seul le nom de Joan Kouri apparaissait sur les bulletins d'inscription. Ron Gibb's assure qu'on lui a refusé le droit de se porter candidat à l'investiture.

«J'ai fait toutes les démarches nécessaires pour m'inscrire mais on m'a répété qu'on voulait une femme comme candidate et on a choisi Joan Kouri, une amie de Jean Chrétien. Je n'ai rien contre le chef du Parti libéral mais je n'en ai pas peur non plus et je dénonce les précédents utilisés pour parachuter une candidate dans Brome-Missisquoi qui sont anti-démocratiques», a déclaré M.

Gibb's, un agent d'assurance de Knowlton.

L'assemblée d'investiture du PLC de Brome-Missisquoi a été convoquée pour le jeudi 22 juillet, mais Ron Gibb's assure n'avoir reçu l'avis qu'à la fin de la semaine dernière. Qui plus est, l'avis est erroné et donne la date du 22 juin plutôt que le 22 juillet.

«On n'a même pas respecté le délai de 30 jours exigé pour la convocation de cette assemblée. De toute façon, ce n'est pas une assemblée d'investiture, il n'y aura pas de vote. Joan Kouri est déjà la candidate libérale de Brome-Missisquoi», a affirmé M. Gibb's.

Ross Ladd, l'un des directeurs régionaux du PLC de Brome-Missisquoi, a avoué son désappointement devant la stratégie qui a mené à la nomination de

Joan Kouri. Il lui donnera tout de même son appui.

«Le parti savait depuis un certain temps qu'il nommerait une candidate dans Brome-Missisquoi et il aurait dû le faire savoir avant. André Bachand, Heather Keith-Ryan et Ron Gibb's ont mis beaucoup de travail en vue de la course à l'investiture depuis un an et je comprends qu'ils puissent être déçus. Cela dit, je suis un libéral convaincu et par solidarité, je me rallierai à Mme Kouri», a commenté M. Ladd.

Les directeurs régionaux du PLC de Brome-Missisquoi doivent se réunir ce soir afin de discuter de la situation.

Quant à Ron Gibb's, il ne compte pas se présenter sous la bannière indépendante malgré son évincement de la course à l'investiture.

«Je ne sais pas ce que je fais faire. Certains jours, je me dis qu'il vaudrait mieux tout oublier et d'autres jours, j'ai le goût de me battre», a-t-il ajouté.

La nomination de Joan Kouri pourrait entraîner encore des remous à l'Association de Brome-Missisquoi mais selon Ross Ladd, les problèmes ne seront que temporaires.

Brome-Missisquoi n'est pas la seule circonscription où le Parti libéral a nommé son candidat au détriment des candidats locaux, une procédure souvent controversée. Il en fut ainsi dans cinq comtés de l'Ontario et dans trois d'entre eux un candidat menace de se présenter comme indépendant.

Des contributions parfois significatives

OTTAWA

Certaines des compagnies qui ont les plus gros contrats fédéraux ont réparti leurs contributions également entre les partis politiques, tandis que d'autres ont nettement privilégié le Parti conservateur, en 1992.

Ainsi, les données d'Élections Canada rendues publiques cette semaine montrent que la société Bombardier a plutôt favorisé les conservateurs. L'entreprise leur a donné 75 047,50\$, contre 29 932\$ aux libéraux.

Air Canada, la société de la Couronne privatisée par le gouvernement conservateur, a versé 31 853,56\$ au Parti conservateur et 957,64\$ au Parti libéral. Air Canada a obtenu pour 75,2 millions\$ de contrats fédéraux au cours de l'exercice 1991-92, selon la firme de lobbyistes Government Consultants.

Spar Aerospace a versé 26 981,08\$ aux conservateurs et 8046,65\$ aux libéraux.

Bell Helicopter Textron, qui travaille à un contrat d'hélicoptères d'une valeur d'un milliard, a contribué 11 546,21\$ au financement du Parti conservateur.

La firme qui s'est vu octroyer le lucratif contrat des voyages gouvernementaux a été fort généreuse à l'endroit des conservateurs. Rider Travel Group, qui a un contrat de trois ans comme voyageur pour le gouvernement, a contribué 25 842,80\$ à la caisse conservatrice, et 461,11\$ aux libéraux.

D'autres, comme Imperial Oil, ont opté pour l'approche équilibrée. L'entreprise a accordé les mêmes 34 000\$ aux conservateurs et aux libéraux, ainsi que 25 000\$ au Reform Party.

Imperial Oil et son partenaire McColl Frontenac Petroleum ont obtenu pour 186,8 millions de contrats gouvernementaux en 1991-92, principalement du ministère de la Défense, révèle une étude effectuée par Government Consultants International.

La société aérienne Canadien International, pour sa part, a donné 11 654,03\$ aux conservateurs, 11 415,08\$ aux libéraux, et 316\$ au Reform Party.

Pratt & Whitney Canada a versé 7879,35\$ aux conservateurs, 7500\$ aux libéraux. Government Consultants écrit que la compagnie a reçu des contrats fédéraux d'une valeur de 78,1 millions en 1991-92.

À l'inverse, l'entreprise qui fait les plus grosses affaires avec le gouvernement s'est avérée l'un des plus petits donateurs «corporatifs». Computing Devices, une division de Control Data Itée, a obtenu 1,3 milliard de contrats du gouvernement en 1991-92. Elle a versé en tout et pour tout 430,06\$ aux conservateurs, et 155,28\$ aux libéraux.



Daniel Lemire, Denis Bouchard, Jean-Marc Parent, René Simard, Marc Labrèche, quelques-unes des têtes d'affiche qui ont participé hier au lancement officiel du festival Juste pour rire.

PHOTO STEPHANE CARON, La Presse

C'est parti!

JOCELYNE LEPAGE

C'est encore une fois dans un joyeux désordre qu'a eu lieu, hier midi, la traditionnelle photo de famille Juste pour rire marquant le lancement du Festival Bell du même nom qui se poursuit jusqu'au 1^{er} août. Chaque année, c'est la même chose: les dizaines d'artistes qui participent au Festival n'arrêtent pas de retrouver de vieux amis et les pauvres gens qui ont la programmation à présenter le font par dessus les bavardages, à leurs risques. Et tout le monde s'en fout, les pochettes de presse contenant tout ce qu'il faut savoir.

Il y avait là cette année les Daniel Lemire, Jean-Marc Parent, René Simard, Serge Grenier, Roger Joubert, Marie-Lise Pilote, Marc Labrèche, Denis Bouchard, Pierre Légaré, Dany Boon, des nouveaux-venus, des Européens, des comiques anglais, des danseurs, etc., etc.

La rue Saint-Denis s'est donc une fois de plus transformée en scène de théâtre dont les «rideaux» surmontés par des géants verts encadrent les entrées aux intersections Sherbrooke et Sainte-Catherine. Le sourire à grandes dents des bonhommes de Vittorio est une blague que les automobilistes, obligés de bifurquer vers la droite ou la gauche en descendant la rue Saint-Denis, ne trouvent pas nécessairement drôle. Mais comme disait le clown ita-

lien Léo Bassi: on rit quand c'est les autres qui ont mal.

Pendant que ceux qui en ont les moyens assisteront à l'un des dix galas français et anglais, ou encore à *Marius et Fanny*, présentés dans les deux salles du Théâtre Saint-Denis, les autres pourront toujours guetter le passage de leurs comiques favoris dans l'une ou l'autre des quatre scènes extérieures. S'il faut payer 5\$ pour entrer au théâtre Air Canada, les trois autres, l'Espace Pepsi, le Cabaret Diet Pepsi et le Music-Hall Labatt Extra Dry (quels noms épouvantables!) présenteront des spectacles gratuits.

Mais tous les soirs, de 19 h 30 à 23 h, le spectacle est censé s'éparpiller dans la rue Saint-Denis avec des amuseurs publics, jongleurs, acrobates, qui vont essayer par tous les moyens d'embarquer le public dans des aventures mémorables. A vos risques. Surveillez les balcons.

Si l'humour européen vous intéresse, c'est au Cabaret du Musée pour rire qu'il faut aller. Pour l'humour anglais, on va au Gesù et au Club Soda.

Le meilleur moyen de s'y retrouver dans le dédale des centaines de spectacles et activités diverses — il y aura même un jeu de jolly-jumper géant — c'est de se procurer le programme. Il y en a, nous dit-on, chez un dépanneur près de chez vous, ou encore, sur les lieux mêmes du Festival et dans les différents théâtres où des spectacles Juste pour rire sont présentés.

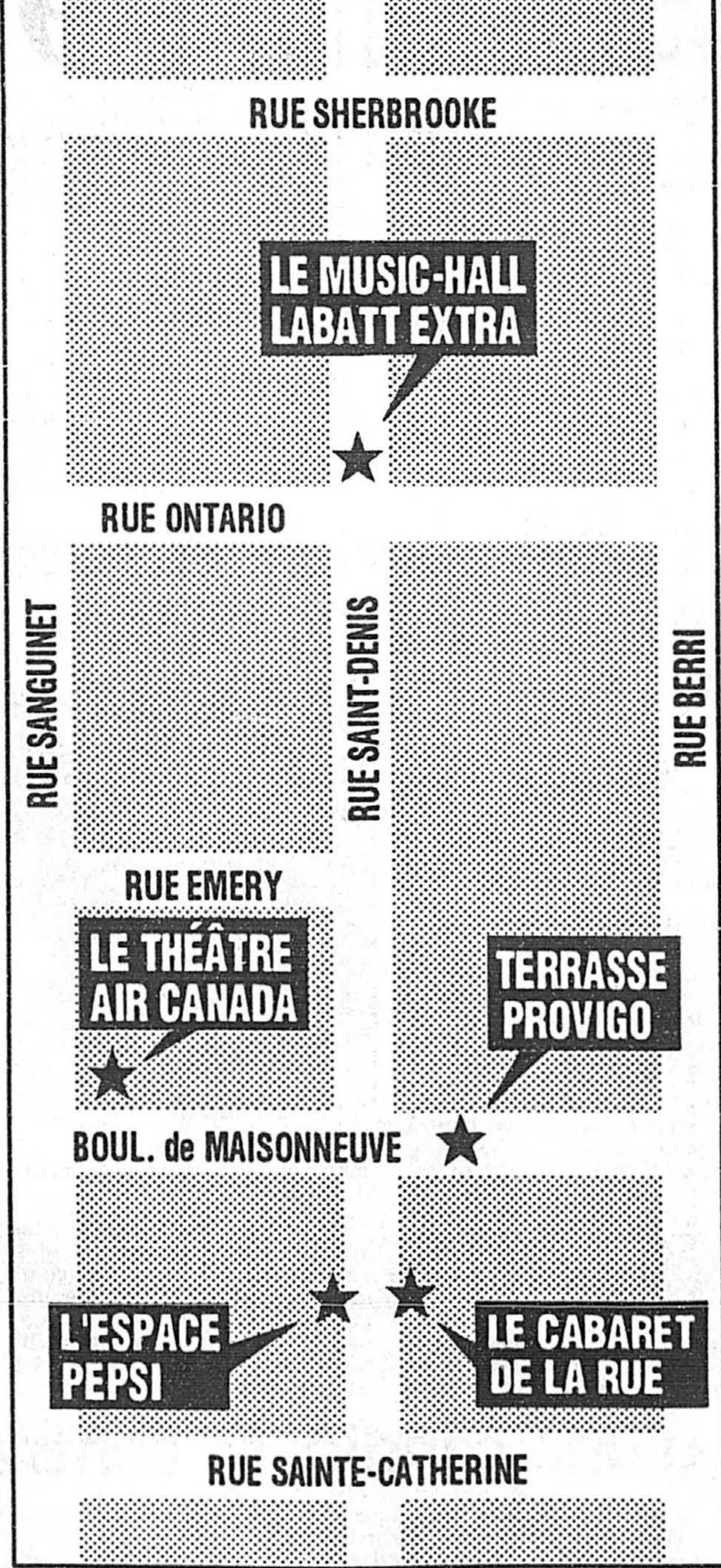


AUJOURD'HUI

- 17h00 Tex Avery's 10 Funniest Cinéma de Paris
- 19h30 Gala Interurbain Bell 1 Animé par Daniel Lemire Théâtre St-Denis 1
- 19h30 Herr & Frau Peterson Espace Pepsi Gratuit

- 20h00 Raoul Music-Hall Labatt Extra Dry Gratuit
- 20h00 Improv Summit Club Soda
- 20h30 Marius et Fanny Théâtre St-Denis 2
- 20h30 Rire sans frontière Anne Roumanoff Cabaret du Musée
- 20h30 Peter Pilofski Cabaret de la rue Gratuit
- 21h00 Massimo Rocchi Théâtre Air Canada
- 21h30 Tex Avery's 10 Funniest Cinéma de Paris
- 21h30 Cuche et Barbezat L'Espace Pepsi Gratuit
- 22h00 La Bande à Magoo Music-Hall Labatt Extra Dry Gratuit
- 22h30 Virginie Lemoine Théâtre Air Canada
- 22h30 Poubelles

JUSTE POUR RIRE



La rue Saint-Denis est donc une fois de plus transformée en scène de théâtre dont les «rideaux» surmontés par des géants verts encadrent les entrées aux intersections Sherbrooke et Sainte-Catherine. Le sourire à grandes dents des bonhommes de Vittorio est une blague que les automobilistes, obligés de bifurquer vers la droite ou la gauche en descendant la rue Saint-Denis, ne trouvent pas nécessairement drôle. Mais comme disait le clown italien Léo Bassi: «On rit quand c'est les autres qui ont mal.»



Trenet repart avec quelques bleus

JOCELYNE LEPAGE

Charles Trenet quittera le Canada, ce week-end, avec des ecchymoses et une plaie qui n'avaient pas été prévues à son programme. Sa chute de mardi soir, au Théâtre du Forum, n'était pas une cascade et certains se demandent encore comment il a pu faire pour continuer à chanter et à danser, alors que le sang de sa blessure à la jambe coulait à son pantalon. La seule chose à laquelle il a renoncé, semble-t-il, c'est à accorder un rappel de plus.

Mais le vieux gamin va bien, à dit Gilbert Rozon à *La Presse*, hier. La preuve, c'est qu'il n'a pas perdu son sens de l'humour. Après le spectacle, Trenet s'est rendu avec Rozon à l'Hôpital Sainte-Justine rendre visite à Danièle Roy, la femme du P.D.G. du rire, qui vient de donner naissance à un deuxième enfant. Dans les corridors de l'hôpital, le vieux gamin s'est mis à imiter les petits vieux, le dos courbé, boitant.

«Je vous reconnais vous, a dit un visiteur à Gilbert Rozon, vous êtes Rozon de Juste pour rire. Et vous, mais vous êtes Charles Trenet, c'est incroyable!» «Oui, a rétorqué le chanteur, Trenet, de Juste pour mourir.»



Soyons sérieux!

LES BLEU POUVRE

On entend parler du Festival Juste pour Rire depuis des semaines, certains événements sont déjà à l'affiche, mais c'est ce soir que débute le vrai festival.

Celui des galas du Théâtre Saint-Denis.

Encore cette année, beaucoup de comiques. Des pissants, des très drôles, des drôles, des moins drôles et des Français.

Chacun tentera de mériter une des cinq ovations debout que le public a l'habitude d'accorder chaque soir. Le gars qui a choisi les bancs du Saint-Denis les a sûrement magasinés chez McDonald's, tellement le public ressent l'envie de se lever toutes les quinze minutes.

Ce qui est vraiment tant mieux pour les comiques.

Vous n'avez pas idée comme c'est important pour les humoristes d'avoir l'impression de rendre les gens heureux. Comme le disait si bien un ancien confrère de 100 LIMITE, Jici Lauzon, la voix brisée par l'émotion: «Si avec une blague, tu peux faire rire une seule personne, rendre une seule personne heureuse... ben, ta joke vaut pas d'la mardo!»

Vous avez peut-être remarqué que les Bleu Poudre sont absents de la programmation du Festival cette année. Au moins cent personnes nous ont demandé pourquoi on avait refusé de faire un numéro au Saint-Denis.

Et quand la question nous est posée, nous répondons toujours: «Pour quelle raison tu penses qu'on a refusé?..»

Résultats du sondage:

Neuf p. cent des répondants croient que nous avons donné l'exclusivité au Festival du Sirop d'érable de Plessisville.

56 p. cent voient là un refus de nous associer à Gilbert Rozon. «Il a l'air voleur. On le voit souvent en compagnie de politiciens.»

20 p. cent des gens sont convaincus qu'on avait peur de se faire pognner les fesses par Charles Trenet.

15 p. cent affirment que nous ne pouvions nous produire sur scène sans la présence de Roger Moquin qui, comme vous pouvez le lire mardi dans *La Presse*, est retenu à Hollywood pour le tournage de *Jurassic Park II*.

Et Rita Bibeau, quant à elle, pense qu'à Sherbrooke, 80 p. cent des gens ont dit oui à Anacrin...

Voici donc la seule vraie raison:

Pourquoi on gâcherait nos vacances à écrire un numéro, passer des semaines à le répéter, pour finalement se faire planter dans *La Presse* le lendemain?

On préfère se planter nous-mêmes en écrivant dans *La Presse*. Et en première page, s'il vous plaît!

En passant, Julie Snyder avait bien raison quand elle vantait (dans tous ses articles) les gens de *La Presse*. Au risque d'avoir l'air aussi têtue que Julie, nous ne pouvons nous empêcher de vanter le travail de notre chef de pupitre, Mario.

Si ça paraît pas trop qu'on est en train de se casser la gueule, c'est beaucoup grâce à notre valeureux chef de pupitre. C'est lui qui reçoit notre article, le titre, corrige nos fautes, écrit nos phrases, trouve nos blagues et mérite votre respect.

Voici d'ailleurs les quatre premiers paragraphes de ce texte, tels que nous les avons écrits; donc avant que notre ami Mario ne démontre son incroyable talent.

Amusez-vous à comparer les deux versions.

C'ta soir quel festival commence pour de vrai.

On va encore avoir à endurer des maudits Français.

Pis on trouve que le monde se lève souvent pour e rien. Mais on en profite pour aller se bourrer 15 minutes au McDonald's.

Ce qui est vraiment tant pis pour les coliques.

Les Bleu Poudre
Pierre Brassard, Jacques Chavallier
Francis Dunn et Ghislain Taschereau



Patrick Huard

Du cinéma! Pour chialer peut-être?

Presse Canadienne

■ La carrière d'humoriste de Patrick Huard va bon train. La tournée Juste pour rire d'il y a trois ans l'a projeté sous les projecteurs. L'émission *Ad lib* et sa participation à la première partie du dernier spectacle de Michel Courtemanche l'ont mené à son premier one man show.

Mais, il caresse un autre grand rêve: le cinéma. «Le cinéma, c'est mon plus grand fantasme de carrière; j'aimerais arriver à être une sorte de Robin Williams d'ici», note-t-il.

Il reconnaît toutefois que le cinéma ne laisse pas beaucoup de place aux humoristes québécois. «Mais ça s'en vient tranquillement. Le film de Ding et Dong a ouvert des portes. Avec leur succès au box-office, ils ont prouvé que c'était faisable», souligne-t-il.

Mais d'ici là, Patrick Huard aura tout de même le loisir de s'exercer devant les caméras... de télévision, car à compter de l'automne, il jouera dans un téléroman. Une toute nouvelle expérience pour lui.

«Je vais jouer dans *Geneviève* alors que j'incarnerai un animateur de «talk-show». Il a la tête grosse comme ça; il est très imbu de lui-même. Il est super sym-

pathique en ondes, avec ses invités et tout le monde. Mais aussitôt que les caméras d'éteignent, il écoëure tout le monde, il est vulgaire. Un beau personnage à jouer, c'est l'un.»

Comment aborde-t-il ce nouveau défi? «Je me ferme les yeux et je saute, répond-il. Par contre, si je tire sur la corde, j'espère que le parachute va ouvrir». Ce qui le reconforte, c'est qu'il sera entouré de gens qui ont du métier. «Sans trop les ennuier, je vais essayer d'apprendre beaucoup d'eux autres. Des comédiens comme Ghislain Tremblay, Louis-Georges Girard et Sylvie Boucher, ils ont beaucoup d'expérience.»

Histoire de rire

En plus du téléroman et de ses spectacles, il animera une émission intitulée *Histoire de rire*, qui sera diffusée le dimanche soir à Radio-Canada. «On y retrouvera des clips humoristiques, un peu comme *Les fous de la pub*, sauf que ce sera de l'humour provenant de partout à travers le monde», explique-t-il.

Mais pour le moment, Patrick Huard ne se sent pas encore prêt à relever le défi d'animer une émission de télévision. «C'est le genre de choses que j'aimerais mais que je refuserais parce que je trouve que je suis trop jeune, précise-t-il. Je n'ai

pas la maturité nécessaire pour parvenir à bien diriger de telles galères.»

Depuis deux ans, Patrick Huard écrit ses textes en compagnie de Stéphane Bourguignon. «Seul, ça tourne en rond dans ta tête. Tandis qu'à deux, on peut se relancer, souligne-t-il. À un moment donné, il y a une belle complicité qui s'installe. Stéphane me connaît bien; il connaît bien mes personnages; il sait quoi me faire dire et comment le dire. Il connaît mes univers; ça va très bien. On est assis à une table: on écrit et on se relance. Puis, je trie ce qu'on a écrit.»

Ce qu'il aime faire particulièrement dans ses spectacles, c'est de critiquer. «J'aime chialer sur des choses de sorte qu'on comprend finalement que je chiale contre moi-même», explique l'humoriste.

Cette manie de se plaindre ne date pas d'aujourd'hui. «J'ai toujours été chialeux, depuis l'âge de quatre ou cinq ans. Ma phrase préférée c'était: «Ce n'est pas juste.» Puis, j'ai grandi comme ça et je critique souvent, sur différents sujets. J'aime le faire sur scène parce que je me rends compte que c'est souvent les bouts les plus efficaces dans mon spectacle. Faudrait que le monde aime ça. Moi, ça me fait rire quelqu'un qui chiale.»

Suzanne Laberge succède à Anne-Marie Dussault à Aujourd'hui dimanche

SOPHIE SOMMELET

■ Animatrice vedette de *L'Édition magazine* à Radio-Canada, Suzanne Laberge quittera son poste pour prendre en septembre les rênes du magazine d'information dominical *Aujourd'hui dimanche*.

Mme Laberge succède à Anne-Marie Dussault qui a laissé le gouvernail de l'émission le 20 juin pour rejoindre Radio-Québec où elle animera les émissions *Droit de parole* et *Droit de regard*.

Actuellement en vacances, Suzanne Laberge n'a pu être jointe hier pour commenter l'information, non plus que le reste de l'équipe du magazine dominical. Le bureau des communications de Radio-Canada affirme toutefois qu'aucun changement majeur n'est au programme, bien que la personnalité de Mme Laberge — reconnue pour être douce et posée — ne pourra que transpirer dans la facture automnale de l'émission.

On ignore encore qui succédera à Mme Laberge à l'animation de *L'Édition magazine*, qui fait plutôt pâle compétition au magazine *Mon grain de sel* du réseau TVA.

Le magazine *Aujourd'hui dimanche* attire presque la moitié de l'auditoire francophone qui regarde la télé à 11 heures le dimanche matin.



Suzanne Laberge

Suzanne Laberge animait *L'Édition magazine* de midi de Radio-Canada depuis l'automne 1988. Elle a auparavant fait la présentation du *Téléjournal* du week-end de 1986 à 1988.

À mi-festival, Avignon entre dans la danse

AVIGNON, France

■ Le festival d'Avignon, ouvert le 9 juillet, atteint son mi-parcours, marqué principalement par l'arrivée de la danse dans la cour d'honneur de l'ancien palais des papes.

D'autres nouveaux événements sont attendus jusqu'au 2 août: la Comédie de Reims avec quatre productions, le Guinéen Souleymane Koly et ses *Funérailles tropicales*, des concerts de musiques traditionnelles, classique et contemporaine.

En solitaire, chaque soir pendant près de trois heures depuis l'ouverture du festival, Philippe Caubère continue à égrener sous les étoiles un des 11 épisodes de son *Roman d'un acteur*.

Jorge Lavelli et son Théâtre national de la Colline, divisent leur public avec la création de la violente pièce du Britannique Edward Bond *Maison d'arrêt*, en attendant de reprendre *Kvetch* du Britannique Steven Berkoff (27 juillet-2 août).

Avec le maximum d'entrées enregistrées pour 11 représentations dans la cour d'honneur du 9 au 20 juillet, soit près de 21 000 spectateurs, la Comédie-Française dans le *Dom Juan* de Molière, a rappelé la force de son prestige tridentaire.

Après trois jours de relâche, la cour d'honneur avec ses 2000 places, affichera, jusqu'au 2 août, huit représentations de danse contemporaine française.

Quatre sont assurées du 23 au 27 juillet par la compagnie de Dominique Bagouet-Centre chorégraphique national de Montpellier qui dansera, pour la dernière fois dans sa forme actuelle, deux chorégraphies de son fondateur, mort fin 1992: *Jours étranges* sur une musique des Doors et *So schnell* sur du Bach.

L'hommage aux Ballets russes de la compagnie de Angelin Preljocaj-Centre chorégraphique national prendra le relais du 30 juillet au 2 août, avec ses «relectures» de *Parade*, du *Spectre de la rose* et des *Noces*.

La variété de la jeune danse française à Avignon s'affirme au cloître des Célestins avec Jean-François Duroure. Ce danseur-chorégraphe s'est lancé avec sa troupe dans *Le langage des oiseaux*, une invitation au voyage sur fond de poème persan de Farid Uddin Attar, chanté par une Irakienne, Selima Alkhalaf.

Le chant de *Karastan* du Lyonnais Michel Hallet-Eghayan, Salle Benoit XII du 28 juillet au 1^{er} août, complète ce programme danse du festival.

Soixante Picasso à Londres

Agence France-Presse LONDRES

■ Une soixantaine de tableaux du peintre français Camille Picasso représentant des vues de Paris, Rouen, Dieppe ou Le Havre et réunies sous le titre *L'impressionniste et la ville* sont exposées jusqu'au 10 octobre à la Royal Academy of Arts de Londres.

Si Picasso s'est rendu célèbre par ses paysages de campagne, les peintures présentées à Londres font partie des plus de 300 tableaux consacrés aux paysages urbains et peints dans les dix dernières années de sa vie, de 1893 à 1903.

Ses 300 tableaux se répartissent en onze séries, dont la Royal Academy montre les plus belles œuvres.

OFFRE SPÉCIALE DU FABRICANT

Nos partenaires de chez Sealy nous ont offert leurs nouveaux ensembles à prix exceptionnels!

«Hotel/Motel 700» Posturepedic

599⁹⁹

l'ens. une place 2 pièces

Ens. deux places 2 pièces. 659.99

Grand ens. 2 pièces. 699.99

Sealy nous a offert ses tout nouveaux ensembles matelas-sommier à très bon prix et nous sommes les premiers à vous les présenter! Ces ensembles sont dotés de ressorts à triple compensation pour un support de premier plan, avec superbe recouvrement damassé et sommier à barre de torsion pour aider à prolonger l'usage du matelas. Offre en vigueur jusqu'au 8 août 1993.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.

Rayon des matelas, 271.

Venez ou composez : 284-8484

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON

Obtenez la livraison gratuite à domicile ou au bureau avec achats totalisant 200.00 ou plus avec votre carte Eaton (à l'intérieur de notre circuit de livraison). Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1993.

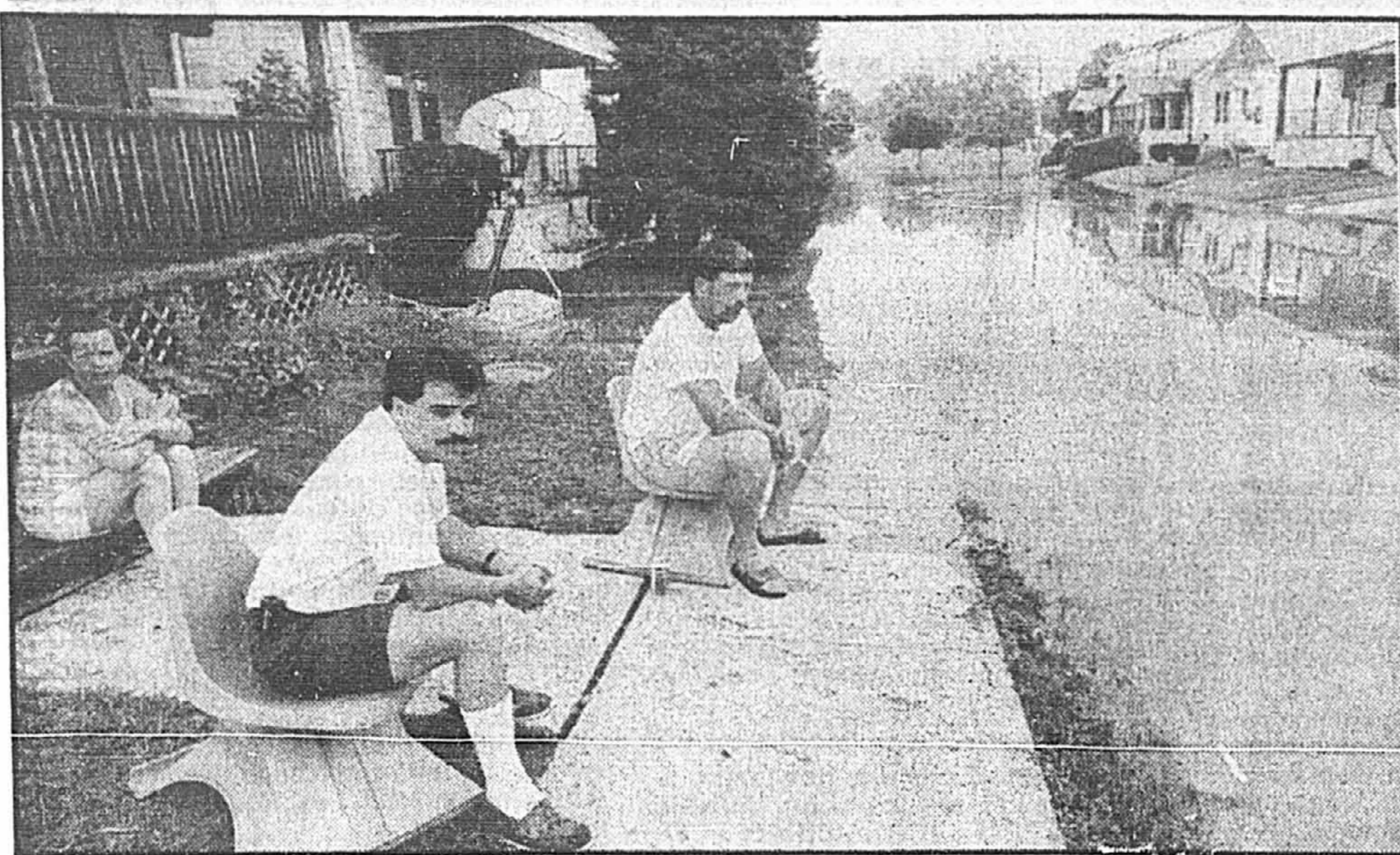
EATON FERA LA CUEILLETTE DE VOTRE VIEIL ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER moyennant de légers frais



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas





Ces trois résidents d'un quartier sud de St. Louis ont trouvé une place au sec près de leur maison pour regarder les eaux de la rivière Des Pères envahir leur rue.

Le Mississippi envahit St. Louis

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le niveau du Mississippi a atteint un nouveau record mardi soir, inondant les quartiers sud de St. Louis (Missouri), tandis que les agriculteurs du Sud des États-Unis continuaient à souffrir d'une vague de chaleur étouffante qui provoque un début de sécheresse.

Après une journée ensoleillée lundi qui avait permis un léger recul des crues, de violents orages se sont abattus dans la région de St. Louis, faisant monter les eaux mardi soir au niveau historique de 14,13 mètres, soit 6 cm de plus que le précédent record atteint dimanche soir.

Cette nouvelle montée des eaux a provoqué la rupture d'une digue de 1500 mètres environ dans le sud de cette ville de 250 000 habitants. Des ouvriers qui tentaient de consolider le remblai à ce moment-là se sont retrouvés en quelques minutes avec de l'eau jusqu'au cou. Ils ont tous été secourus par bateau.

De nouvelles maisons ont été évacuées, mais la police n'a pu en préciser le nombre. La ville était toujours privée d'eau hier matin et la distribution d'eau ne devrait pas être rétablie avant aujourd'hui.

Outre les désagréments suscités par cette situation dans la vie quotidienne, les coupures provoquent de lourdes pertes financières dans cette ville. La municipa-

Les inondations dans le Midwest, un désastre pour la faune

Associated Press

HANNIBAL, Missouri

Comme les humains, les animaux des bords du Mississippi, et notamment les oiseaux, ont été chassés de chez eux par la crue. Pour les canards, hérons, aigrettes, passereaux, cailles, faisans et autres mulots, lapins, écureuils, grenouilles ou même cerfs, cela signifie généralement la mort. Comment en effet trouver de nouveaux terrains de chasse dans une vallée presque totalement colonisée par les hommes?

«C'est un désastre», commente Phil Covington, biologiste attaché au Parc naturel Ted Shanks, au sud de Hannibal (Missouri), qui déplore cette «catastrophe naturelle aggravée par l'homme».

En effet, les marécages de l'Iowa, de l'Illinois et du Missouri ont été utilisés à 90 pour cent pour la construction d'habitations, de centres commerciaux et d'exploitations agricoles. Seules de petites parcelles des rives du Mississippi ont été sauvegardées, tel le parc de Ted Shanks. Mais ceux-ci disparaissent aujourd'hui sous les eaux boueuses. Les animaux ont fui, en quête de nourriture. Mais où peuvent-ils aller?

Les jeunes notamment sont en danger. «Nous allons tout simplement perdre un an de reproduction», se désole M. Covington.

Un problème se pose également pour les canards, les oies sauvages et autres oiseaux migrateurs: à l'automne, ils ne pourront pas profiter de leur relais habituel pour se reposer et se restaurer après leur périple nord-sud.

Et les inondations ne touchent pas que les petits: au nord de Saint Louis (Missouri), tout un groupe de cerfs qui s'étaient réfugiés sur une digue sur le Missouri ont été emportés par les flots lorsqu'elle a cédé.

LE SUCCÈS CONTINUE

CE SOIR
AU CHAMP-DE-MARS

La mousson fait près de 1000 morts en Inde, au Népal et au Bangladesh

Agence France-Presse
NEW DELHI

Les inondations provoquées par une des moussons les plus abondantes de ces dernières années ont fait près de mille morts en Inde, au Népal et au Bangladesh, chassant des centaines de milliers de personnes de leurs logements et recouvrant d'eau de vastes étendues de terres cultivées.

Le nord de l'Inde a subi les pertes humaines et matérielles les plus importantes, avec plus de 500 morts recensés dans neuf états.

Selon les météorologues, on n'avait pas connu d'inondations aussi dévastatrices dans le nord du sous-continent indien depuis la mousson de 1988, qui avait fait plus de 2200 morts au seul Bangladesh.

Dans ce pays, exposé de par sa position dans le golfe du Bengale à des inondations catastrophiques, 27 personnes auraient trouvé la mort au cours des derniers jours à cause de la mousson. On ne dénombre officiellement que 14 morts, mais selon la presse locale, le bilan des décès liés à la mousson se monte à plus de 160 depuis le début des pluies en mai.

Au Népal, pays aussi montagneux que le Bangladesh est plat, des pluies torrentielles se sont abattues depuis le week-end dernier. Elles ont provoqué des glissements de terrain et endommagé de nombreux ponts, coupant virtuellement la capitale Katmandou du reste du pays.

Les autorités népalaises ont fait état de 86 morts, précisant que 120 personnes étaient toujours portées disparues dans deux villages balayés par des inondations au sud de la capitale.

Mais c'est le nord de l'Inde, en



Un policier transporte une des victimes des inondations qui ont dévasté plusieurs villages au Népal.

particulier les états du Pendjab et de l'Haryana, qui a été le plus touché. Au Pendjab, grenier à céréales de l'Inde, l'armée a dû intervenir pour venir en aide à la population et contribuer à la remise en service des routes, voies de chemin de fer et lignes de communications emportées par les eaux.

M. Nihar Sen Roy, chef des services météorologiques indiens, a indiqué à l'AFP que les pluies qui se sont abattues sur le Pendjab la semaine dernière avaient été six fois plus importantes que la moyenne saisonnière. «La mousson est arrivée plus tôt que d'habitude dans de nombreuses régions et il va sans doute continuer à pleuvoir», a-t-il ajouté.

Au moins 271 décès liés à la mousson ont été recensés au Pendjab et 40 autres dans l'état voisin d'Haryana, selon des res-

ponsables indiens. Des milliers de têtes de bétail ont également péri.

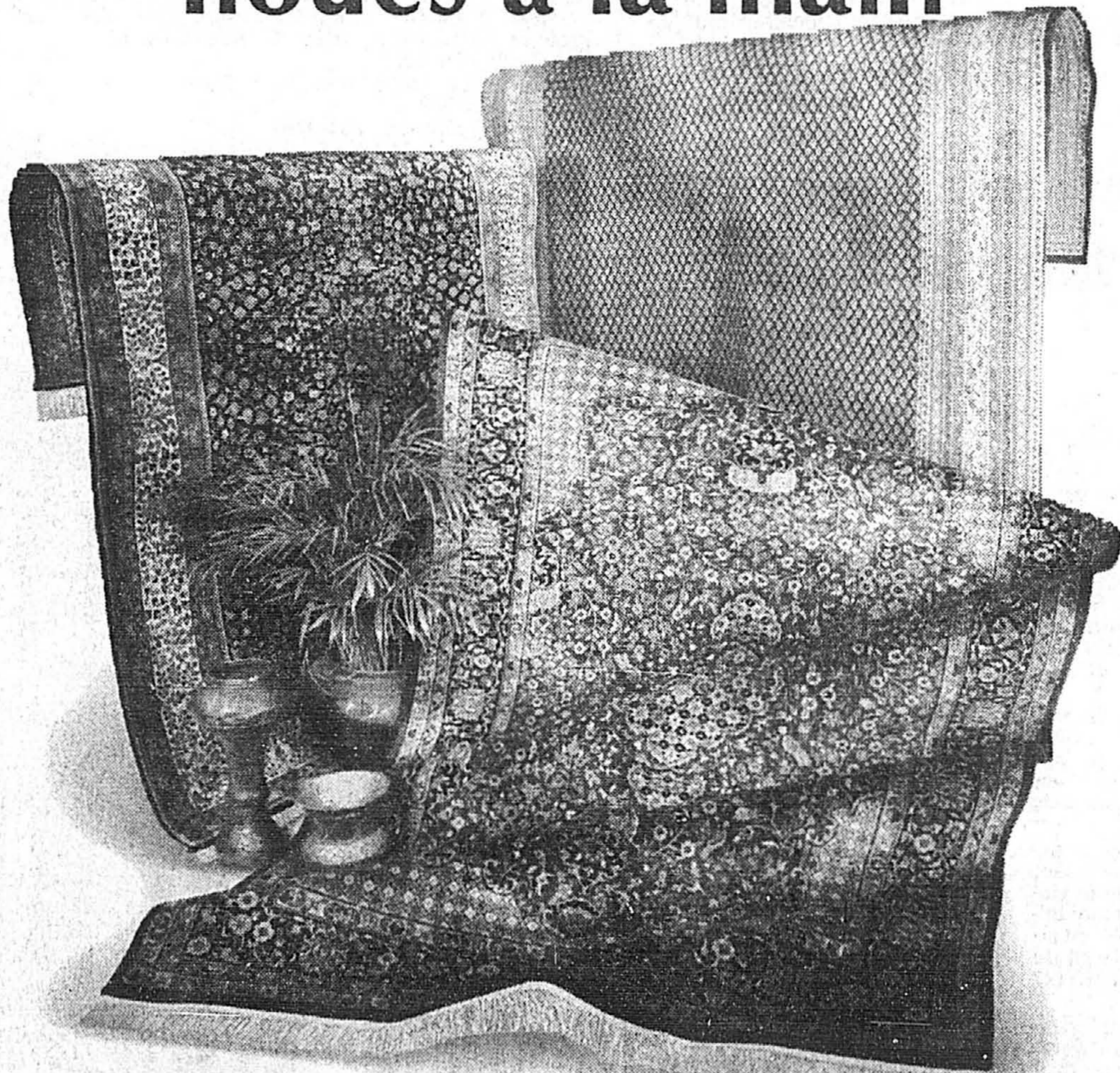
Des nombreux camps d'accueil et postes de secours médicaux ont été mis en place dans les zones affectées pour tenter de prévenir des épidémies, notamment de choléra.

Plus d'une centaine de personnes ont trouvé la mort dans l'état côtier du conseil dans l'ouest de l'Inde, et une quarantaine dans l'Himachal Pradesh, au nord du Pendjab, où l'armée a été appelée à la rescousse pour dégager des touristes indiens et étrangers, qui affectionnent cette région montagneuse pour échapper à la chaleur étouffante de l'été.

Dans l'ensemble du sous-continent indien, la mousson est attendue à la fois avec impatience, car elle est promise de bonnes récoltes, et avec crainte à cause des dégâts qu'elle peut provoquer.

LIQUIDATION

20% DE RABAIS* Tapis indo-persans «Nizam» noués à la main



Soigneusement noués à la main en Inde, ces tapis sont confectionnés dans les laines les plus fines de Nouvelle-Zélande. Passez les voir chez Eaton; nous vous recommandons de magasiner tôt, pour profiter du meilleur choix.

Env. 3 x 5 pi (90 x 150 cm) à 9 x 12 pi (270 x 360 cm).
Chemins. Env. 2 pi 6 po x 8 pi (75 x 245 cm)
à 2 pi 6 po x 12 pi (75 x 360 cm).

399⁰⁰ à 2559⁰⁰

(Prix courants: de 499.00 à 3199.00)
*Prix déjà réduits

Choix incomplet de motifs et de couleurs dans certains magasins.

Vendus chez Eaton Centre-ville et à Pointe-Claire, Laval et St-Bruno.
Rayon des tapis, 373. Achats en personne seulement.

LES
AVANTAGES
DE LA CARTE EATON

Obtenez la livraison gratuite lorsque vous utilisez votre carte Eaton. Détails en magasin.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas